

Vaudoise aréna



csm
CENTRE SPORTIF DE VALLEYS SA

vaudoise aréna

Rapport de Gestion 2021

Table des matières

Mot de la Présidente	05
Gouvernance	07
OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2022-2026	08
DEVOIR DE TRANSPARENCE ET LOI SUR L'INFORMATION LINFO	08
MARCHÉS PUBLICS	08
ORGANISATION	08
PILOTAGE	08
RESSOURCES HUMAINES	09
FINANCE ET RISK MANAGEMENT	09
CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
L'année 2021 en bref	13
ÉVÈNEMENTS	14
AFFLUENCE EN 2021	16
Une approche centrée sur les utilisateur·trice·s	17
CLUBS RÉSIDENTS	20
Communication	22
Responsabilité sociale, économique et environnementale – RSE	25
RESPONSABILITÉ SOCIALE	26
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	32
RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE	36
Finances et états financiers 2021	37
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021	43



Mot de la Présidente

Samira Marquis
Présidente de CSM SA

Après une décennie dédiée à la conception et à la construction de la Vaudoise aréna, voilà enfin arrivé le temps de sa mise en exploitation totale. Cette mission a été confiée au nouveau Conseil d'administration (CA) de Centre Sportif de Malley SA (CSM SA), qui a pris ses fonctions lors de l'Assemblée générale du 15 septembre 2021. Le Conseil s'est donné pour objectif d'offrir à ses visiteur.euse.s une expérience de services intégrés.

La stratégie mettra dorénavant l'accent sur la diversification de l'offre de services d'une part et, d'autre part, sur l'amélioration continue et l'optimisation de nos espaces et installations. Il s'agit ainsi de répondre aux attentes de nos différents public-cibles. Ainsi la Vaudoise aréna est :

- ⦿ Un lieu de vie, dédié à la pratique du sport-loisir pour toutes et tous avec des services dédiés;
- ⦿ Un centre d'excellence pour le sport de performance et d'élite reconnu par Swiss Olympic. La Vaudoise aréna est aujourd'hui, la « Maison » d'accueil du LHC, de Lausanne Natation, de la Société des armes de Lausanne, du CPLM (patinage artistique et short-track), de HC Prilly Black Panthers, de HC Renens Vipers, du Club de Tennis de table de Lausanne et de l'association suisse de Broomball ;
- ⦿ Un campus de formation qui offre des infrastructures de qualité aux clubs formateurs résidents du site leur permettant de former la relève sportive du Canton dans de multiples disciplines ;
- ⦿ Une référence régionale pour l'accueil d'événements sportifs, ludiques, culturels et économiques d'une certaine envergure. Relevons également que la Vaudoise aréna a été reconnue par la Swiss Location Award, comme la meilleure halle d'événements en Suisse en 2021;
- ⦿ Un espace de conférences, entièrement équipé des dernières technologies, avec le business center de la Vaudoise aréna.



Les efforts de l'année écoulée ont été largement dédiés au chantier du Centre aquatique et à la préparation de sa mise en exploitation. Malheureusement, le chantier a été endeuillé par l'accident mortel d'un ouvrier d'une entreprise sous-traitante.

Avec la mise en service du Centre aquatique, la Vaudoise aréna va entrer de plein pied dans sa phase d'exploitation complète. Ainsi, nous estimons que plus de 1'000 personnes en moyenne nous rendront visite chaque jour. Les horaires d'ouverture du centre vont dès lors s'étendre de 7h à 22h pour répondre aux besoins du plus grand nombre. Une partie des capacités sera dédiée aux sports d'élite ainsi qu'aux écoles.

La levée des mesures sanitaires que nous espérons durable, nous a d'ores et déjà permis d'accueillir plusieurs événements avec du public. Ainsi, la Vaudoise aréna a pu accueillir son premier tournoi d'escrime des 17-20 ans, comptant pour la sélection au championnat du monde. Début avril dernier, les matchs de pré-playoffs du LHC se sont joués à guichet fermé, de même que le spectacle tant attendu de Gad Elmaleh et le concert de Texas. Grâce à ces événements, nous avons non seulement pu tester la capacité d'accueil et de conversion des infrastructures mais nous avons aussi renoué avec le public qui est revenu nombreux à la Vaudoise aréna. Le franc succès remporté par les équipes de CSM SA et les organisateurs nous encourage à poursuivre nos efforts pour développer nos infrastructures d'accueil événementiel aussi bien sportives que culturelles.

Un dernier point mérite d'être relevé. Il s'agit de la refonte des baux et des accords commerciaux avec le LHC Groupe et ses différentes entités. Les nouveaux accords pérennisent, sur le long terme, les relations contractuelles avec le club et ses actionnaires. Parallèlement, ils fixent les droits et obligations de chacun dans l'exploitation de la Vaudoise aréna en mettant l'accent sur la bonne cohabitation entre nos résidents et nos visiteurs.

Pour conclure, je souhaite souligner la volonté et l'engagement sans faille du nouveau CA du Campus sportif et événementiel de la Vaudoise aréna, pour répondre aux attentes de la communauté en assumant ses responsabilités sociales, économiques et environnementales. Ce rapport rend compte de toutes les initiatives prises en ce sens.

Je tiens ici à remercier les membres du Conseil d'administration, les actionnaires publics et privés et en particulier les communes fondatrices, Lausanne, Prilly et Renens, de même que le bureau de coordination des communes de Lausanne Région, pour leur soutien à ce projet ambitieux. Tout cela ne pourrait évidemment pas se concrétiser sans le travail et l'engagement de nos collaborateurs-trice-s sur le terrain, mandataires et Direction des travaux, sans oublier les clubs et les sportif-ve-s avec lesquels nous partageons la quête de l'excellence et la passion du public.



Gouvernance

Le nouveau CA de CSM SA, entré en fonction lors de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2021, représente une plus forte mixité et une diversité de compétences et d'expériences.

Les nouveaux profils renforcent les compétences du CA dans des domaines comme la gestion d'entreprise, la transformation digitale, le juridique, la construction, les ressources humaines, la santé ainsi que la communication. Par ailleurs, deux administrateurs dont la Présidente, sont indépendants, n'exercent aucune charge politique et ne sont pas issus de la fonction publique. Enfin, ce nouveau CA atteint l'équilibre des genres avec la présence de quatre femmes et cinq hommes.

Comme demandé dans l'audit mené par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) et pour garantir une bonne gouvernance, le CA a défini une politique de rémunération transparente qui tient compte des objectifs stratégiques et qui figure dans le règlement d'organisation dudit Conseil d'administration.

Depuis son entrée en fonction, le CA s'est attelé à la définition des rôles et des responsabilités et a restructuré les commissions ad hoc du CA afin de renforcer son rôle d'organe de contrôle et de haute direction de la société. Les représentants de l'exploitation, du marketing et des fonctions support, finances et RH, participent aux différentes commissions et séances du CA afin de présenter et de rendre compte de leurs actions. Cette nouvelle organisation des flux d'informations permet de renforcer les liens entre le CA et le management opérationnel et d'ancrer le CA dans la réalité du terrain.

Six commissions ont ainsi été définies comme suit:

- ⊙ Commission finances et risques ;
- ⊙ Commission résidents et événementiel ;
- ⊙ Commission juridique ;
- ⊙ Commission infrastructure et travaux ;
- ⊙ Commission Ressources humaines ;
- ⊙ Comité de pilotage chantier centre aquatique.

Ces commissions permettent de mettre à contribution toutes les compétences du CA et de soutenir la direction opérationnelle.

Le CA s'est ainsi fixé les quatre actions prioritaires suivantes, depuis son élection en septembre 2021:

- ⊙ assurer la sécurité de l'ouvrage et la fin de la construction du centre aquatique ;
- ⊙ clarifier la gouvernance et mettre en place une approche RSE et de gestion des risques ;
- ⊙ rechercher de manière pérenne et durable un équilibre financier qui respecte les intérêts des actionnaires ;
- ⊙ analyser les processus et chercher les optimisations et améliorations nécessaires pour développer une organisation agile, efficiente et centrée sur les besoins des différents types d'utilisateurs·trices.

Nous pouvons résumer l'action de cette année comme une année de consolidation des fondations pour préparer la mise en exploitation complète de la Vaudoise aréna prévue pour septembre 2022 dès l'ouverture du Centre aquatique.

Il s'agira dès lors de développer des services partagés, dédiés aussi bien aux résident.e-s qu'aux usager.ère-s du site. L'objectif est de créer des synergies entre les clubs résidents et de mutualiser certains services qui seront proposés par les équipes de CSM SA, comme par exemple la sécurité ou encore le développement d'un intranet. Nous évoluerons ainsi peu à peu vers un Campus sportif et événementiel.

Objectifs Stratégiques 2022-2026

Les objectifs stratégiques de CSM SA s'articulent autour de trois axes forts:

- ◉ la satisfaction des utilisateurs·rices et une offre diversifiée et de qualité ;
- ◉ la digitalisation et l'innovation ;
- ◉ le développement proactif et durable de la Vaudoise aréna comme acteur clé de la transformation de l'agglomération lausannoise et du quartier de Malley en particulier.

Ainsi la feuille de route définie et validée par les actionnaires et le CA va se décliner comme suit:

- ◉ offrir des infrastructures de qualité destinées à des pratiques sportives variées, ouvertes et accueillantes, aussi bien pour la population que pour les Clubs résidents ou les écoles de la région ;
- ◉ développer un centre d'excellence événementiel reconnu aux niveaux local, régional et national ;
- ◉ accélérer la digitalisation et développer des outils de communication et des services en ligne pour répondre à la fois aux besoins des usagers·ères que des résident.e-s du Campus ;
- ◉ permettre l'accueil d'événements sportifs internationaux dignes d'une capitale olympique ;
- ◉ favoriser le développement durable du Campus de la Vaudoise aréna, notamment en matière énergétique, de mobilité et de traitement des déchets.

Devoir de transparence et Loi sur l'information LInfo

Un autre fait marquant de l'année 2021 a été la publication de l'arrêt rendu par la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal, dans l'affaire qui a opposé CSM SA au groupe de Presse Tamedia.

En effet, il ressort de l'arrêt du 2 novembre 2021 que la société CSM SA étant inscrite au patrimoine administratif des communes actionnaires, elle exerce ainsi une [tâche publique](#).

CSM SA n'a pas souhaité recourir contre l'arrêt rendu par la CDAP. Dans cet esprit et tout en respectant les dispositions de la LInfo sur la protection des données (art. 16), l'audit sur le personnel demandé à un cabinet spécialisé a été intégralement transmis à Tamedia dans une version anonymisée, à l'issue du processus de consultation des personnes impliquées.

Marchés Publics

CSM SA s'engage à respecter les dispositions légales sur les marchés publics et le marché intérieur.

Organisation

L'analyse de l'organisation a permis d'identifier certaines lacunes au niveau des outils de pilotage ainsi que des systèmes d'information.

CSM SA va ainsi se doter d'un nouvel outil de planification destiné à monitorer l'activité sur le site. Celui-ci, permettra d'anticiper la charge et de prévoir les ressources humaines en conséquence. Ainsi la qualité de l'accueil et la sécurité des utilisateur·trice-s, tant pour les patinoires que pour le futur centre aquatique, seront au centre du dispositif. Il est également prévu de créer un pôle sécurité, sûreté et SST (Santé et sécurité au travail) avec l'intégration de nouvelles compétences.

Pilotage

Le rôle et les responsabilités des fonctions support, Finances et RH se voient renforcées avec une dimension supplémentaire de monitoring stratégique et de pilotage pour le CA. Ainsi, ces deux fonctions vont construire les cockpits et les indicateurs de gestion qui donneront au CA les moyens de suivre les performances du centre et d'anticiper les mesures d'ajustements. Le contrôle de gestion continuera ainsi à être déployé avec un suivi transversal des budgets et l'introduction d'une approche d'évaluation et de gestion des risques.

En résumé, il s'agit de renforcer les systèmes d'information et de gestion en accélérant la digitalisation du Centre.

Ressources Humaines

Une gestion pérenne du capital humain est un des piliers centraux de la stratégie de CSM SA qui se veut une entreprise inclusive et responsable. Cela nécessite d'intégrer et de développer les compétences à la fois métiers, humaines et managériales, dans les différents secteurs de l'entreprise.

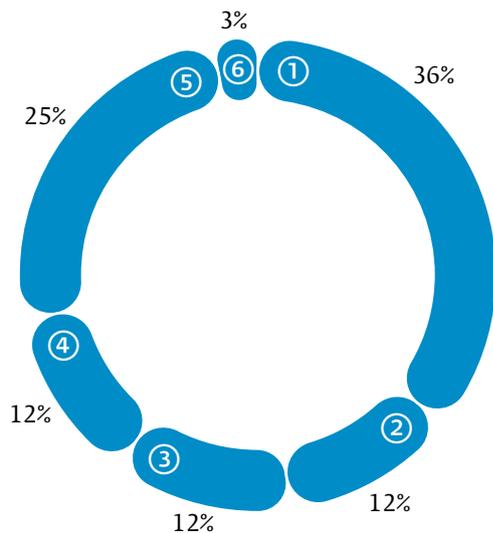
Finance et Risk management

Une approche et une méthodologie de gestion des risques a été définie en concertation avec les réviseurs.

Une évaluation des outils de gestion et de reporting est en cours et des zones d'améliorations sont identifiées. En parallèle, les processus de contrôle interne continuent à être déployés. Par ailleurs, la Commission Finances & Risques, a désormais un rôle central et actif dans la gestion des risques et comme organe de gouvernance.

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Les actionnaires suivants composent la structure d'actionnariat de CSM SA :



- | | |
|------------|-------------------|
| 1 Lausanne | 4 Lausanne Région |
| 2 Prilly | 5 Privé |
| 3 Renens | 6 CSM |

SYSTÈME DE RÉPARTITION DE LA COUVERTURE DE DÉFICIT SELON LES 5 PALIERS

Selon la convention d'actionnaires 2016 et l'accord complémentaire 2017, les communes signataires ont approuvé le système de répartition de la couverture de déficit de CSM SA basé sur une attribution par palier.

- Le 1^{er} palier comprend l'attribution des charges d'intérêts et des amortissements relatifs aux piscines et au tennis de table. Cette charge est supportée uniquement par la commune de Lausanne ;
- Le 2^{ème} palier fait référence au déficit historique de l'ancien centre (ex-CIGM SA) couvrant les charges d'amortissements, d'intérêts et de frais de fonctionnement. Le montant fixe annuel se répartit comme suit :

60%

pour la commune de Lausanne

20%

pour la commune de Prilly

20%

pour la commune de Renens

- Le 3^{ème} palier se répartit entre l'ensemble des 25 communes signataires à hauteur d'un montant plafonné de CHF 5'666'610.- (valeur au 30.06.2013) dont le montant est indexé annuellement en fonction de :

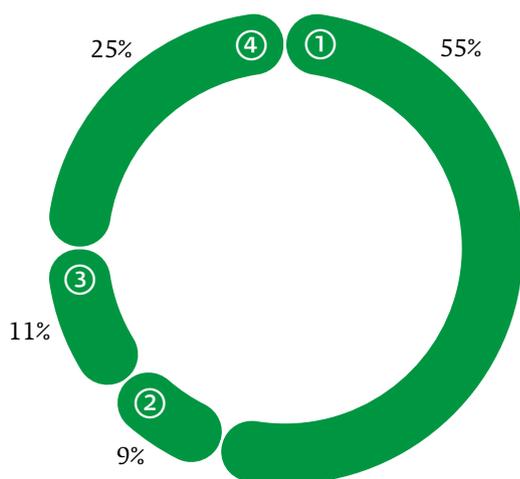
- L'indice suisse des prix à la consommation (IPC), valeur au 30 juin de l'année en cours ;
- La population de l'ensemble des communes signataires, valeur au 31 décembre de l'année précédente.
- La répartition entre les communes se base sur les critères suivants ;
- La population de la commune ;

- ⊙ La valeur du point d'impôt et le solde des péréquations ;
- ⊙ La qualité de desserte en transports publics ;
- ⊙ Les infrastructures existantes des piscines publiques couvertes ou de plein air (les communes de Lausanne, Prilly, Renens ne sont pas concernées).

En cas de dépassement de la couverture de déficit, deux paliers supplémentaires viennent s'ajouter soit :

- ⊙ CHF 250'000.- réparti selon la même clé de répartition figurant au 2^{ème} palier ;
- ⊙ Tout montant dépassant la somme des 4 paliers est 100% à la charge de la commune de Lausanne.

Pour l'exercice 2021, la couverture de déficit de CSM SA est de CHF 8.995 millions. Ce montant se répartit de la manière suivante :



1 Lausanne
KCHF 4'993

2 Renens
KCHF 966

3 Prilly
KCHF 782

4 Lausanne Région
KCHF 2'254

STRATÉGIE MISE EN PLACE PAR CSM SA POUR AMÉLIORER LA COUVERTURE DE DÉFICIT

En vue d'améliorer la couverture de déficit des prochaines années et en prévision de la stratégie définie par le CA de CSM SA, les mesures suivantes ont été prises :

- ⊙ En conformité avec le code des obligations, une réévaluation d'actifs immobilisés de l'ordre de CHF 1 million devra être effectuée. Cela permettra de réduire la charge d'amortissement pour les années 2023 et 2024 ;
- ⊙ Une renégociation des baux: une valorisation des locaux loués par le LHC Group SA et autres locataires afin d'avoir une meilleure transparence des revenus pour CSM SA et des charges pour le LHC Group SA et de mettre à niveau les responsabilités de chacune des parties prenantes (renégociation des baux) ;
- ⊙ Réflexion sur les tarifs de location de la glace et d'entrée au Centre aquatique ;
- ⊙ Une meilleure maîtrise des coûts qui permet d'augmenter les effets de synergies notamment avec la digitalisation des processus et des documents ;
- ⊙ Une diversification des prestations et développement des services en ligne pour les utilisateurs·trices.

Conseil d'administration



SAMIRA MARQUIS

Présidente du Conseil d'administration
et administratrice déléguée

Membre du comité directeur du Cercle suisse des administratrices, spécialiste en gouvernance et gestion d'entreprise. Elle siège dans plusieurs conseils de Fondation actives dans le domaine de la santé. Elle a été proposée et nommée par la Ville de Lausanne pour présider le Conseil d'administration du CA. Ancienne membre du comité de direction de Richemont International SA et de la Manufacture horlogère Vacheron Constantin en charge de l'Organisation et des fonctions support interne, elle a entre autres, supervisé les projets de construction et d'exploitation de la Manufacture et a dirigé le Centre de formation technique et de retail de la Marque. Elle a également siégé dans le comité Compliance du Groupe.



EMILIE MOESCHLER

Administratrice

Conseillère municipale de la Ville de Lausanne en charge des sports et de la cohésion sociale. Elue en 2021, elle rejoint le Conseil d'administration du CSM SA la même année. Emilie Moeschler a occupé différents mandats associatifs et politiques, notamment comme députée au Grand Conseil bernois et comme Présidente de Dettes Conseils Suisses. Détenrice d'un Master en action et politiques sociales de l'EESP elle a entre autres, dirigé la Maison de Quartier de Chailly de 2016 à 2021.



OUMAR NIANG

Administrateur et Président de la commission
Ressources Humaines du CA

Elu en 2021 en tant que Conseiller municipal à la Ville de Renens, il est en charge du Sport, de l'Intégration et des Ressources Humaines. Il a siégé au conseil communal pendant trois législatures. Sociologue de la santé, spécialiste des maladies chroniques et des addictions. Auparavant, il a enseigné la communication sociale et culturelle à l'EHL et a été travailleur humanitaire sur le terrain en Afrique. Oumar Niang est un passionné des arts martiaux et instructeur.



ALAIN GILLIÉRON

Vice-Président du Conseil d'administration,
Président de la commission Infrastructures
et travaux

Enseignant à l'Etat de Vaud pendant plus de 35 ans, Alain Gilliéron est Syndic de la Ville de Prilly depuis 2004. C'est une des figures emblématique de la politique Vaudoise depuis 1994, date à laquelle il a été élu député au Grand Conseil. Il y est resté jusqu'en 2006 comme membre de la commission des Finances. Il a été Membre du CA et Vice-Président du CIGM et un des fondateurs du Centre Sportif de Malley SA. Ancien footballeur de 1^{ère} et 2^{ème} ligue, c'est aussi un grand fan du HC Prilly et du Lausanne Hockey Club.



HENRI-PIERRE MONNEY

Administrateur et Président
de la Commission Finance et Risques

Plus de 30 ans au service des entreprises, il est actuellement responsable régional PME auprès de la BCV à Lausanne et représente l'actionnariat privé au sein du Conseil d'administration. Il est le seul membre élu par l'Assemblée Générale. Diplômé en économie bancaire de l'IFBF il siège dans différents Conseils d'administration et de Fondations et est membre de plusieurs associations économiques et de services.



LINDA GARCIA

Administratrice

Avocate de formation, elle s'est spécialisée en droit des marchés publics et exerce aujourd'hui la fonction de conseillère juridique auprès de la Commune de Lausanne. Auparavant elle était juriste au département des Infrastructures et des RH à l'Etat de Vaud. Inscrite au barreau, elle a exercé son métier d'avocate dans une étude Lausannoise pendant 6 ans avant de rejoindre la fonction publique. S'intéressant particulièrement aux modes alternatifs de résolution des litiges (MARL), elle s'est formée à la médiation en 2021.



FRÉDÉRIQUE ROTH

Administratrice et secrétaire
du Conseil d'Administration

Ingénieure civile diplômée de l'EPFL, elle est Conseillère municipale à Cugy et Présidente du Comité de direction de l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs. Elle représente Lausanne Région au sein du Conseil d'administration et participe à plusieurs commissions du CA. Au bénéfice d'un Master en administration et technologie du sport de l'AISTS, elle est ancienne arbitre de hockey sur glace au niveau national masculin et international féminin.



CLAUDE SCHAER

Administrateur

Ingénieur civil indépendant, fondateur-administrateur-directeur de la société AIC ingénieurs conseils SA à Lausanne depuis 1975. Pendant 20 ans, il préside le club Star Lausanne HC SA. Il est également le co-fondateur du mouvement junior L4C. Claude Schaer a rejoint le Conseil d'administration de CSM SA en 2016. Il a notamment siégé dans la commission de construction en charge du chantier de la Vaudoise aréna. Aujourd'hui, il continue à œuvrer dans la commission des Infrastructures et des travaux.



YVES ROBERT

Administrateur

Diplômé de l'Université de Montréal en Sciences de l'Education physique et administration du sport, Yves Robert a été entraîneur professionnel de hockey sur glace au mouvement junior du LHC pendant 4 ans. Il a ensuite rejoint le service des Sports de la ville de Lausanne comme responsable des piscines et patinoires ou il a occupé cette fonction pendant 16 ans. Depuis 2005, il occupe la fonction d'adjoint au chef du Service des sports de la ville de Lausanne – Finances et RH. Yves Robert officie dans plusieurs commissions du CA



L'année 2021 en bref

L'année 2021 représente une nouvelle fois une année particulière pour la Vaudoise aréna : les salles du tennis de table et d'escrime ouvrent en janvier dans un contexte pandémique encore difficile, les mesures sanitaires sont toujours très présentes avec l'introduction du certificat COVID dès le mois de juin. Les grandes manifestations avec public sont en majorité annulées.

Cependant, en septembre le [Championnat de hockey sur glace de National League](#) peut reprendre avec du public. Une nouvelle réjouissante pour les secteurs du sport et de l'événementiel mais également pour la Vaudoise aréna, qui revit grâce aux spectateurs.trices de retour à l'aréna.

Dernier point, mais pas le moindre, la Vaudoise aréna est élue la meilleure halle d'événements de Suisse par le [Swiss Location Award](#), avec près de 28'000 votes et un jury d'experts. Une belle récompense qui rappelle avec émotions les grandes manifestations organisées en 2020 à la Vaudoise aréna.

Évènements

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS OUVERTS AU PUBLIC

23 avril:	Iam	Annulé
3 juin:	Gad Elmaleh « d'ailleurs »	Reporté
17 juin:	SportCity	
23 – 27 juin:	Béjart Ballet Lausanne, IXe symphonie	Annulé
15 – 18 juillet:	Championnat du monde de Pétanque	Annulé
7 novembre:	Fête de la glace	
11 novembre:	Nuit des Lions	
12 décembre:	Era	Annulé

La flexibilité, la modularité et les facilités offertes par le Business center de la Vaudoise aréna, ont permis au CSM SA de faire face à la pandémie en organisant des événements hybrides ou en ligne. Ainsi, [battleROYAL](#), une maison de production spécialisée dans les technologies de réalité augmentée et l'organisation d'événements numériques, a choisi la Vaudoise aréna pour tenir un des plus grands live streaming pour une entreprise privée en Suisse. La Vaudoise aréna s'est ainsi métamorphosée, pendant 9 jours, en studio d'enregistrement pour réaliser cette prouesse qui a réuni plus de 70'000 participant-e-s en ligne.

[SportCity](#), congrès du sport Suisse, s'est également installé dans l'espace capitale olympique pour une conférence hybride en juin avec 100 participant-e-s en présentiel.

L'allègement des mesures sanitaires cet automne a permis d'organiser une journée portes-ouvertes pour faire découvrir la Vaudoise aréna et ses patinoires au public. « [La Fête de la glace](#) » a ainsi réuni plus de 1'000 personnes. Cela a aussi été l'occasion d'initier une collaboration inter-entités avec les différents Clubs résidents. Nous avons l'ambition de poursuivre nos efforts afin de créer un vrai état d'esprit Campus, afin d'offrir aux citoyen-ne-s la meilleure expérience possible à la Vaudoise aréna.

En novembre également, plus de 600 convives ont participé au traditionnel repas de soutien du Lausanne Hockey Club : [la Nuit des Lions](#). Un événement qui s'est déroulé pour la deuxième fois de son histoire sur la glace recouverte de l'aréna.



battleROYAL



Fête de la glace



Nuit des Lions

Affluence en 2021

Plus de **146'000** visites à la Vaudoise aréna, comprenant :

Plus de
28'800

visites dans les espaces patinoires

Plus de
6'700
écoliers

1'400
membres
des clubs
résidents

2'600
athlètes
externes

6'100
spectateurs
des événements
clubs

Près de
12'000
patineurs
publics

19'000

couverts servis au Spot Café
en **245** jours d'ouverture

Près de
95'000

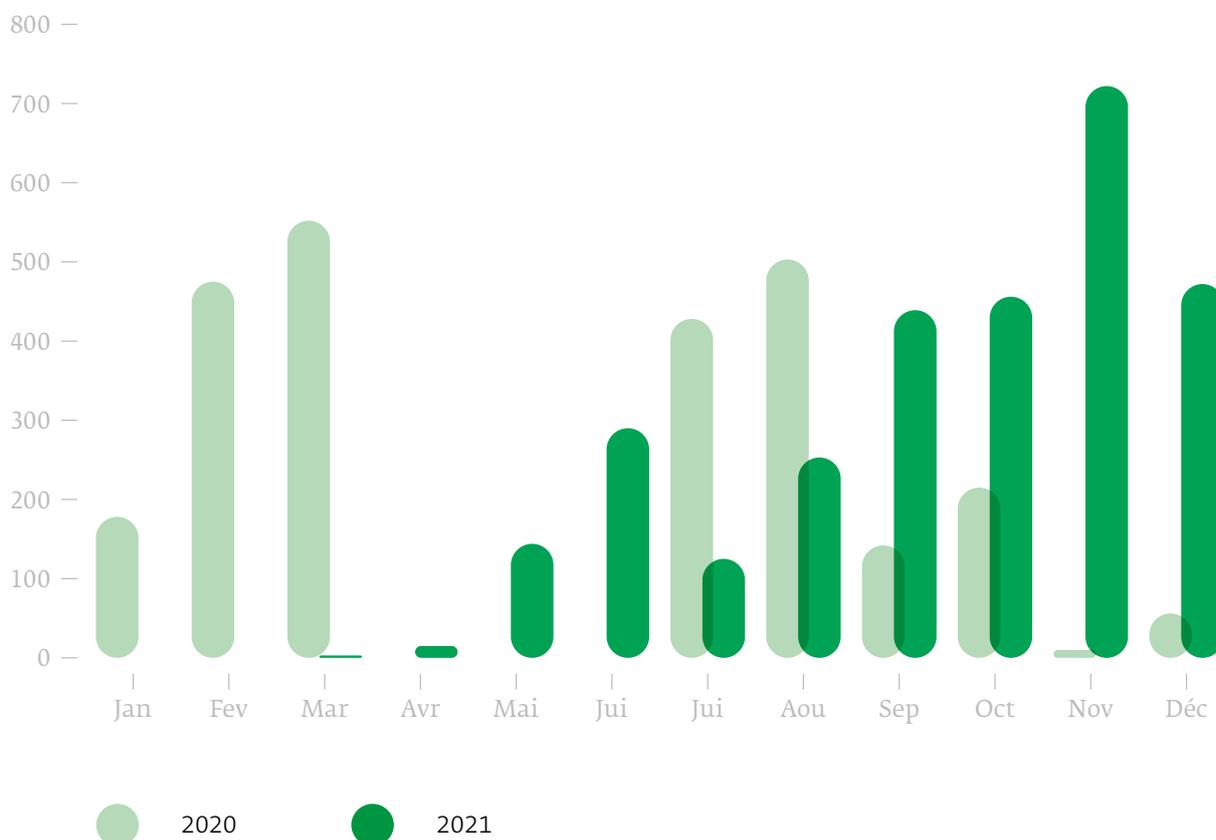
spectateurs
aux matchs LHC

Près de
3'000

personnes dans
les espaces business

BUSINESS CENTER

Selon le graphique ci-dessous, on peut observer que la fréquentation a fortement été influencée par les mesures COVID, avec un pic en novembre 2021 stoppé par des annulations de réservations dans nos espaces business en décembre, suite à la 4^{ème} vague COVID.



Une approche centrée sur les utilisateur·trice·s

Le CSM SA travaille au quotidien afin de garantir un service de qualité aux utilisateur·trice·s de la Vaudoise aréna, que ce soit les clubs, les écoles ou le public. Ainsi, il est important de créer un lien et collaborer avec chaque partie prenante afin de garantir la satisfaction de toutes et tous.

LES PATINOIRES : CLUBS, ÉCOLES ET PUBLIC

OUVERTURE DES PATINOIRES

Les 3 patinoires ont été ouvertes comme suit :

Patinoire principale

Aréna

du 2 janvier au 31 mars (89 jours)
et du 16 août au 31 décembre (137 jours)

Patinoire extérieure

Yodli

1^{er} janvier au 28 février (59 jours)
et du 30 octobre au 31 décembre (63 jours)

Patinoire intérieure

Cooly

du 1^{er} janvier au 31 décembre (312 jours)
avec des jours d'interruption pour travaux et
fermetures dominicales

Avant de présenter les chiffres, il faut noter qu'il ne sera pas pertinent de comparer les chiffres de l'année 2021 avec 2020, étant donné que la période du rapport de gestion 2020 était de 9 mois seulement (avril à décembre).

Le tableau ci-dessous illustre cette différence entre 2020 et 2021.

PRORATA DES JOURS DE GLACE DISPONIBLES ENTRE LA PÉRIODE DU RAPPORT DE GESTION 2020 ET 2021

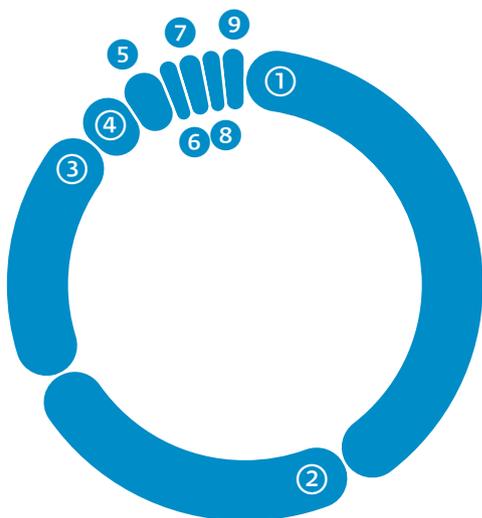
	2020 (# JOUR EN GLACE)	2021 (# JOUR EN GLACE)
Aréna	139	226
Cooly	151	312
Yodli	34	122
<u>Total</u>	<u>324</u>	<u>660</u>

Pour la première fois dans l'histoire de CSM SA, la patinoire intérieure Cooly est restée ouverte à l'année, ceci afin de satisfaire un besoin des clubs résidents.

En effet, nous avons ainsi pu répondre à la demande de ces derniers de pouvoir continuer à s'entraîner l'été et préparer la saison à venir.

Dans le graphique ci-dessous, vous pouvez consulter le nombre d'heures allouées à chaque club durant cette période d'ouverture additionnelle, soit un total de plus de 1'000 heures de glace.

TAUX D'OCCUPATION DE LA PATINOIRE COOLY DE MAI À AOÛT 2021



1	CPLM Patinage	42.2%	6	Star Forward	1.3%
2	LHC Academy	25.8%	7	HC Renens Vipers	1.7%
3	LHC	19.1%	8	HC Prilly	1.6%
4	CPLM Short Track	3.8%	9	Autres	1.3%
5	Clubs Féminins	3.1%			

Les clubs résidents ont ainsi eu la possibilité de continuer leurs entraînements à domicile, plutôt que de se déplacer dans d'autres patinoires telles que Champéry ou Leysin. Résultat, une économie pour les clubs de temps (moins de temps de déplacements) mais aussi d'argent. Cette offre estivale a également permis d'attirer d'autres clubs sportifs.



IMPACT DU COVID

A la fin de la saison 2020/2021, les mesures sanitaires étaient encore bien présentes, seule les moins de 16 ans étaient autorisés à venir patiner. Les entrées ont ainsi diminué dès janvier 2021 et jusqu'à la fin de la saison. Le sport de contact et la pratique du sport intérieur restaient interdits jusqu'à la fin de la saison. Seul les clubs de hockey professionnels et les enfants de moins de 16 ans pouvaient pratiquer leur sport. La saison 2021/2022 a commencé avec la présence du certificat COVID, nécessaire dès septembre pour les entraînements de plus de 30 personnes uniquement. Ce dernier devient obligatoire en décembre dès 16 ans pour le public, les écoles et les clubs résidents.

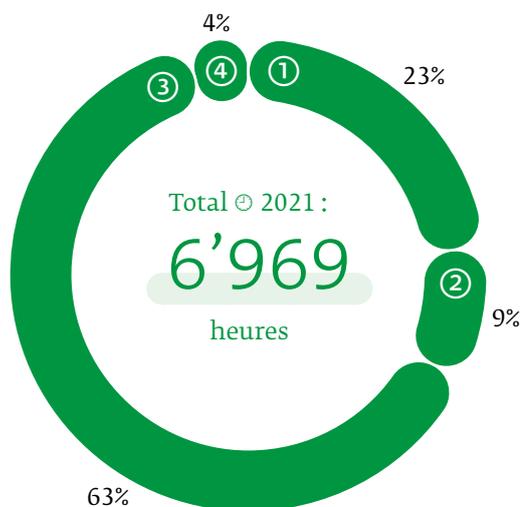
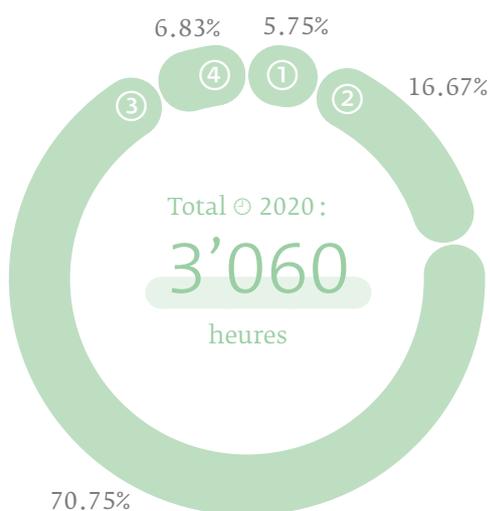
Le graphique ci-dessous permet de voir l'évolution des entrées publiques en fonction des mesures COVID durant l'année.

ÉVOLUTION DES ENTRÉES PATINOIRES PUBLIQUES AU COURS DE L'ANNÉE 2021



RÉPARTITION DES HEURES DE GLACES ENTRE LES DIFFÉRENTS LOCATAIRES

La répartition des heures de glace entre 2020 et 2021 montre que la majorité des heures est louée aux clubs résidents avec un pourcentage de 63% en 2021. De plus, les mesures COVID plus souples en début de saison 2021/2022 ont permis d'offrir plus d'heures de glace au public.



1 Patinoires publiques

⊖ 176 3'265 personnes
⊖ 1'630 11'715 personnes

2 Ecoles

⊖ 510 918 personnes
⊖ 620 6'743 personnes

3 Clubs résidents

⊖ 2'165 1'458 personnes
⊖ 4'406 1'202 personnes

4 Autres*

⊖ 209 548 personnes
⊖ 313 580 personnes

À noter que le taux d'utilisation des patinoires reste très élevé d'année en année. Malgré les mesures COVID, les patinoires ont été utilisées en 2021 en moyenne à **78%** de leur capacité.

*Clubs corporatifs, hautes écoles, équipes supplémentaires

Clubs résidents

Comme chaque année, le pourcentage de glace loué aux clubs résidents reste constant pour chaque club. Deux clubs formateurs, le CPLM et la LHC Academy, avec un nombre important de membres, soit respectivement 290 et 387 membres, utilisent la majorité des heures de glace. Cependant, le graphique montre que chaque club a pu profiter de plus d'heures de glace, notamment grâce à l'ouverture de la patinoire Cooly à l'année. La Vaudoise aréna se positionne donc en tant que centre d'excellence non seulement pour le sport professionnel (avec le LHC), mais également pour la formation et la relève.



RÉSUMÉ DES HEURES DE GLACE OCCUPÉES PAR SPORT EN 2021

1	CPLM Patinage	⊖ 735	33.9%
		⊖ 1'488	33.8%
2	LHC Academy	⊖ 757	35.0%
		⊖ 1'438	32.6%
3	LHC I	⊖ 377	17.4%
		⊖ 875	19.9%
4	Clubs féminins	⊖ 55	2,5%
		⊖ 139	3.2%
5	HC Renens Vipers	⊖ 38	1.8%
		⊖ 77	1.7%
6	HC Prilly	⊖ 50	2.3%
		⊖ 105	2.4%
7	LHC II	⊖ 0	0.0%
		⊖ 16	0.4%
8	CPLM Short Track	⊖ 153	7.1%
		⊖ 257	5.8%
9	Broomball	⊖ 0	0.0%
		⊖ 11	0.2%



UTILISATION DE LA VAUDOISE ARÉNA PAR LES CLUBS RÉSIDENTS

Le tableau ci-dessous illustre le fait que la Vaudoise aréna a pour fonction d'être un centre d'excellence, non seulement pour des sportifs-ives d'élites mais également pour des clubs amateurs et formateurs.

1 LHC I		7 CPLM Patinage	
⊙ Membres :	40	⊙ Membres :	290
⊙ Matches en 2021 :	38	⊙ Évènements de 2021 :	6
⊙ Spectateurs :	95'184	○ Test de patinage artistique Swiss Ice Skating Federation, 14.02.21 : ¹	0
⊙ Entraînements :	403	○ Test SIS, 31.03.21 : ¹	0
		○ Coupe de Lausanne, 17-19.09.21 : ¹	600
2 LHC Academy		○ Trophée Romand, 16-17.10.21 : ¹	450
⊙ Membres :	387	○ Spectacle du club, 06.11.21 : ¹	400
⊙ Matches en 2021 :	89	○ Test de patinage artistique Swiss Ice Skating Federation, 12.12.21 : ¹	0
⊙ Spectateurs :	1'930	⊙ Entraînements :	1'144
⊙ Entraînements :	1'042		
		8 CPLM Short Track	
3 Clubs Féminins		⊙ Membres :	5
⊙ Membres :	75	⊙ Évènements de 2021 :	3
⊙ Matches en 2021 :	11	○ Camp, 16-20.08.21 : ¹	0
⊙ Spectateurs :	600	○ Compétition, 21.08.21 : ¹	0
⊙ Entraînements :	73	○ Coupe de la Capitale Olympique, 09.10.21 : ¹	20
		⊙ Entraînements :	127
4 LHC II			
⊙ Membres :	25	9 Broomball	
⊙ Matches en 2021 :	1	⊙ Membres :	250
⊙ Spectateurs :	15	⊙ Entraînements :	8
⊙ Entraînements :	9		
5 HC Prilly Black Panthers		10 Escrime - cercle des armes de Lausanne	
⊙ Membres :	75	⊙ Membres :	170
⊙ Matches en 2021 :	14	⊙ Évènements de 2021 :	2
⊙ Spectateurs :	1'750	○ Tournoi de sélection Championnat du monde U17/U20, 5-6.03.21 ¹	0
⊙ Entraînements :	37	○ Championnat suisse vétérans épée, 12.12.21 ¹	0
		⊙ Entraînements :	27/semaine
6 HC Renens Vipers			
⊙ Membres :	35	11 Lausanne Club Tennis de Table	
⊙ Matches en 2021 :	9	⊙ Membres :	250
⊙ Spectateurs :	360	⊙ Évènements de 2021 :	2
⊙ Entraînements :	42	○ Tournoi U20, 20.03.21 : ¹	10
		○ Tournoi de classement, 13.11.21 : ¹	30
		⊙ Entraînements :	9/semaine
			+ possibilité de cours privé

¹ Nombre de spectateurs

Communication

Plusieurs moyens et outils de communication ont été développés pour mettre les clubs en avant, améliorer l'expérience utilisateur·trice à la Vaudoise aréna et communiquer sur les activités. Voici quelques exemples efficaces et réussis de l'année 2021.

OUVERTURE DU TENNIS DE TABLE ET ESCRIME JANVIER 2021

Diverses communications ont été faites sur tous les réseaux sociaux de la Vaudoise aréna afin d'informer le public de l'ouverture des salles tennis de table et d'escrime ainsi que de l'arrivée sur le site de la Vaudoise aréna des deux clubs : Cercle des armes et le Lausanne Club tennis de table en janvier 2021.

La publication Facebook pour le tennis de table a par exemple obtenu la 4^{ème} meilleure place en terme de visibilité sur les réseaux sociaux de la Vaudoise aréna.

D'autres communications ont été faites pour mettre en avant ces deux derniers sports présents à la Vaudoise aréna, notamment lors du tournoi U20 du tennis de table et l'entraînement d'athlètes suisses comme le champion du monde Luca Malcotti à la Vaudoise aréna.



PORTRAITS DES CLUBS



Découvrez le portrait du hockey clubs féminins lausannois. Un des rares clubs féminins pouvant profiter d'infrastructures modernes, telle que la Vaudoise aréna.



24 FÉVRIER 2021

La série de portraits des clubs résidents à la Vaudoise aréna initié en 2020, s'est poursuivi en 2021 avec les portraits du HCFL et du short track: vaudoisearena.ch/clubs.

SITE INTERNET : PREMIER OUTIL D'INFORMATION POUR LE PUBLIC

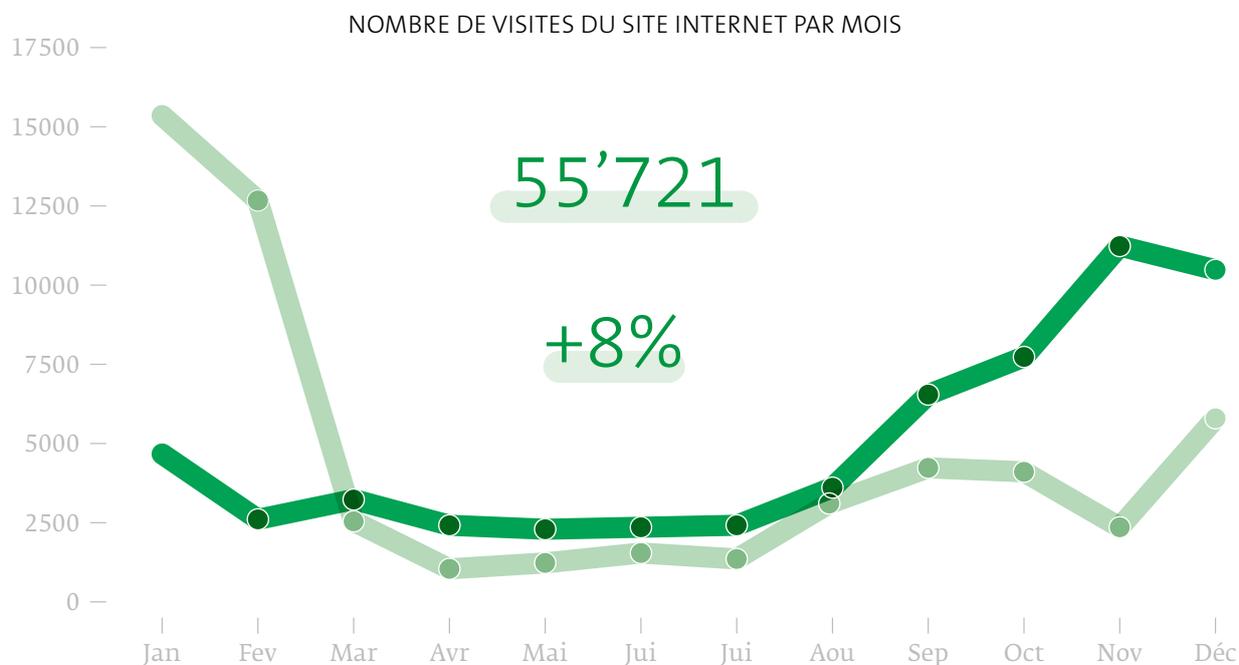
Selon notre questionnaire de satisfaction mis à disposition du public durant les vacances de Noël 2021-2022, le public est en majorité satisfait de la Vaudoise aréna avec une moyenne de 4,55 sur 5.

Dans ce questionnaire, on découvre également, avec un pourcentage de plus de 50%, que le public utilise en majorité le site internet pour venir s'informer au sujet des patinoires ouvertes au public.

NOMBRE DE VISITES À L'ANNÉE

En 2021, **55'721** personnes ont consulté notre site internet, contre **51'336** en 2020, soit une augmentation de plus de **8%**. Le début de l'année 2020 obtenait de très bons chiffres jusqu'au début de la pandémie, avec des événements majeurs comme les Jeux olympiques de la Jeunesse, Art on Ice ou la coupe suisse. Malgré tout, les chiffres 2021 sont en augmentation.

A noter un pic de visites en novembre dû en majorité à l'événement de la Fête de la glace du 7 novembre. Ce jour-là, nous avons eu près de 800 visites sur le site internet.



Les pages les plus consultées durant l'année 2021 :

La page d'accueil

27%

Les patinoires

17%

Le centre aquatique

6%

CONSULTATION DES HORAIRES EN TEMPS RÉEL POUR LE PUBLIC

CSM SA a introduit sur le site internet de la Vaudoise aréna la possibilité de consulter les horaires d'ouverture des patinoires en temps réel. L'interface proposée est intuitive et facile à l'utilisation.

Offrir une nouvelle possibilité de consulter les horaires de manière simple, ludique et facile d'utilisation a permis de générer plus de visites sur le site.

Ces horaires sont disponibles sur la page « horaires patinoires » ainsi que sur la page « patinoires ». Ces deux pages ensemble représentent 23% du trafic sur le site internet, après la page d'accueil (27%).

RÉSEAUX SOCIAUX : UNE COMMUNAUTÉ QUI GRANDIT

	ABONNÉS DÉCEMBRE 2020	ABONNÉS DÉCEMBRE 2021
Facebook	1'876	2'215
Instagram	1'440	1'654
Twitter	23	44
LinkedIn	563	905
<u>Total</u>	<u>3'902</u>	<u>4'818</u>

AUTRES ACTIVATIONS MARKETING

D'autres activations ont été mises en place afin de communiquer sur les valeurs du sport, les bandes « spirit of sport » ont été installées avec Swiss Olympic sur les patinoires Cooly et Yodli. A noter également que chaque club résident a la possibilité de louer des bandes sur la patinoire Cooly et Yodli afin d'obtenir un revenu supplémentaire.

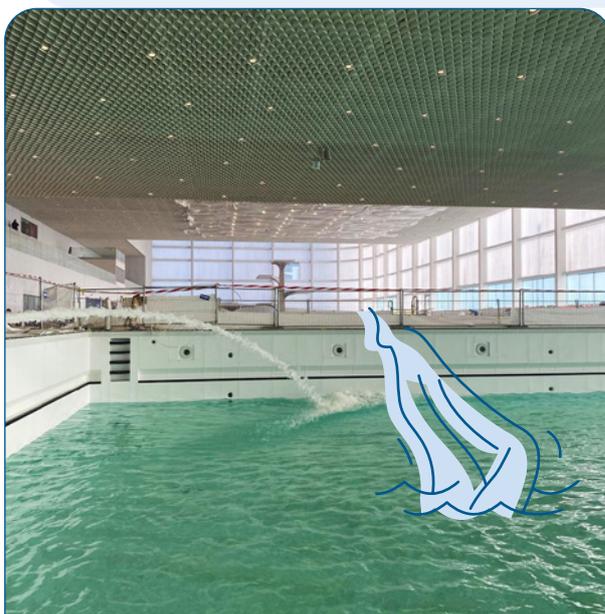
D'autres communications ont été faites, notamment sur l'avancement du chantier du centre aquatique de la Vaudoise aréna. Cette publication obtient la plus grande couverture sur les réseaux sociaux avec près de 22'000 consultations.



La Vaudoise aréna s'engage pour la campagne « Spirit of Sport » de Swiss Olympic Team qui vise à sensibiliser la société aux valeurs centrales du sport : l'excellence, le respect, l'amitié.



18 NOVEMBRE 2021



Les travaux du futur centre aquatique de la Vaudoise aréna avancent ! Découvrez des images inédites du test d'étanchéité de notre bassin 25 mètres !



24 NOVEMBRE 2021

Finalement, l'équipe marketing a créé des GIFs afin d'augmenter la présence de la Vaudoise aréna de manière ludique sur Instagram.

Responsabilité sociale, économique et environnementale – RSE

Le CA de CSM SA a décidé d'intégrer dans son plan d'action une approche RSE. Celle-ci est aujourd'hui une composante essentielle d'une gouvernance moderne et conforme aux évolutions sociétales.

Elle propose une approche qui devra être portée par les administrateur.trice.s et l'ensemble du management. En effet, elle exprime la composante durable de la stratégie à long terme de l'entreprise qui est une des missions du CA.

Pour une société anonyme en main publique comme CSM SA, plus que toute autre entreprise, les questions de conformité aux lois et réglementations en vigueur, sont indissociables du fonctionnement : la façon dont les choses sont faites est tout aussi importante que ce qui est fait. Ainsi, l'approche RSE permet de systématiquement se poser la question de la pérennité des décisions prises. Il s'agit d'encourager une action et une communication responsable et d'intégrer de façon

volontaire les enjeux éthiques aux activités de CSM SA ainsi que dans les relations avec les différentes parties prenantes.

L'approche RSE que nous allons déployer va se construire autour de deux actions qui conduiront à la révision de l'ensemble des processus de l'entreprise :

- ◉ L'identification et la gestion des risques et des opportunités ;

- ◉ L'identification des intérêts des différentes parties-prenantes de l'entreprise : actionnaires, employé.e-s, prestataires, autorités publiques, communautés locales, clubs partenaires et résidents, locataires, ainsi que les grands donneurs d'ordre comme les comités d'organisations des manifestations sportives, la presse, les médias...

L'objectif est de bâtir des relations de confiance, empreintes de transparence, en adoptant la bonne stratégie de communication et de collaboration avec chacun-e.

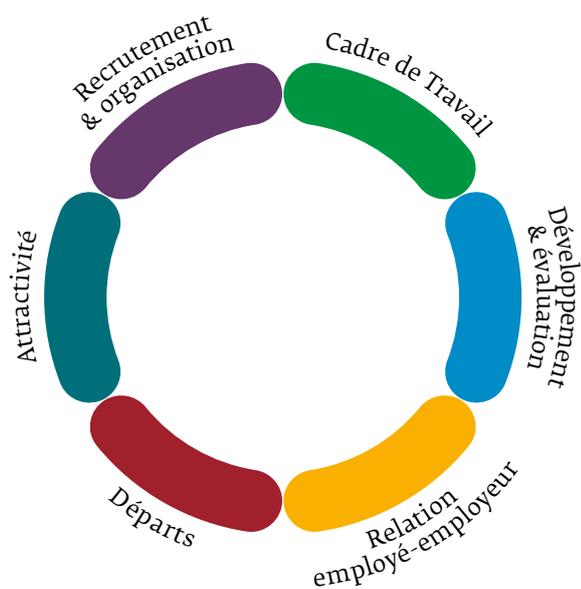
Les principaux défis des équipes de CSM SA dans cette phase de préparation de la mise en exploitation complète des infrastructures sont:

- ◉ D'assurer d'une part la fin du chantier du Centre aquatique ;
- ◉ La correction des défauts et les finitions du bâtiment après la rupture du contrat de l'entreprise générale Steiner en 2020 ;
- ◉ En parallèle de se doter des bonnes compétences pour assumer les nouvelles missions du campus sportif et événementiel de la Vaudoise aréna, à savoir: la gestion d'un actif immobilier, la gestion d'un centre aquatique ainsi que l'accueil événementiel.

Responsabilité sociale

Il est à noter que 74% des effectifs a moins de 3 ans d'ancienneté.

Dans ce contexte de changement culturel, il est impératif de placer le/la collaborateur-trice au centre de toutes les réflexions et actions RH. Il s'agit de garantir à la fois une équité de traitement et de favoriser un management professionnel et de proximité pour répondre aux besoins d'une organisation agile et efficiente.



ATTRACTIVITÉ

CSM SA se veut être un employeur attractif et responsable. Tous les éléments de rémunération, les avantages offerts aux employé-e-s, les temps de travail et les congés, la promotion de la santé et la sécurité, la promotion du bien-être et du sport, le développement et la formation, la fidélité, la durabilité et l'écologie, sont autant de thématiques qui ont été travaillées dans le cadre du nouveau Règlement du personnel entré en vigueur en juillet 2021.

Chacun de ces sujets s'est traduit en chantier avec un développement plus ou moins élaboré durant l'année. L'objectif est de construire une marque employeur attractive et pérenne.

UNE ENTREPRISE FORMATRICE

En 2021, CSM SA a engagé son premier apprenti employé de commerce ainsi que des stagiaires dans les domaines du marketing et de l'événementiel.

En effet, il s'agit d'offrir la possibilité à des étudiants en fin d'étude de se préparer à l'entrée dans la vie active.

L'objectif de CSM SA à travers l'apprentissage est de permettre à un-e jeune sportif-ve d'élite d'acquérir un métier tout en pratiquant son sport. La proximité avec les installations sportives, l'école professionnelle, ainsi que le Centre Sport-Etudes de Lausanne (CSEL) sont des avantages non négligeables pour notre Centre sportif. La première expérience, qui a débuté en août 2021, a offert au CSM SA le label d'« Entreprise formatrice favorable au sport de performance » délivré pendant un an par Swiss Olympic. Mettre sur pied un apprentissage dans le domaine de l'exploitation d'installations sportives est un projet à moyen terme pour CSM SA.



Par ailleurs, CSM SA a œuvré au niveau de sa responsabilité sociale, en organisant notamment la Journée Osez les métiers (JOM) et en offrant ainsi la possibilité à 2 jeunes filles de découvrir les multiples métiers présents à la Vaudoise aréna.

CSM SA soutient le développement professionnel et la formation. En 2021, tous les employé-e-s ont bénéficié d'au moins un jour de formation.

L'accent a surtout été mis sur les mesures de sécurité (travail en hauteur, protection incendie, évacuation) et les thématiques référant à la protection de la santé au travail (MSST, risques psychosociaux). Ces cours et formations spécifiques ont concerné 13 des 19 employé-e-s et ont touché tous les échelons de la structure.

RECRUTEMENT ET ORGANISATION

L'année a été marquée par le renforcement des métiers de support en intégrant de nouvelles ressources dans les domaines de l'informatique, des finances, des RH et de la gestion du centre aquatique.

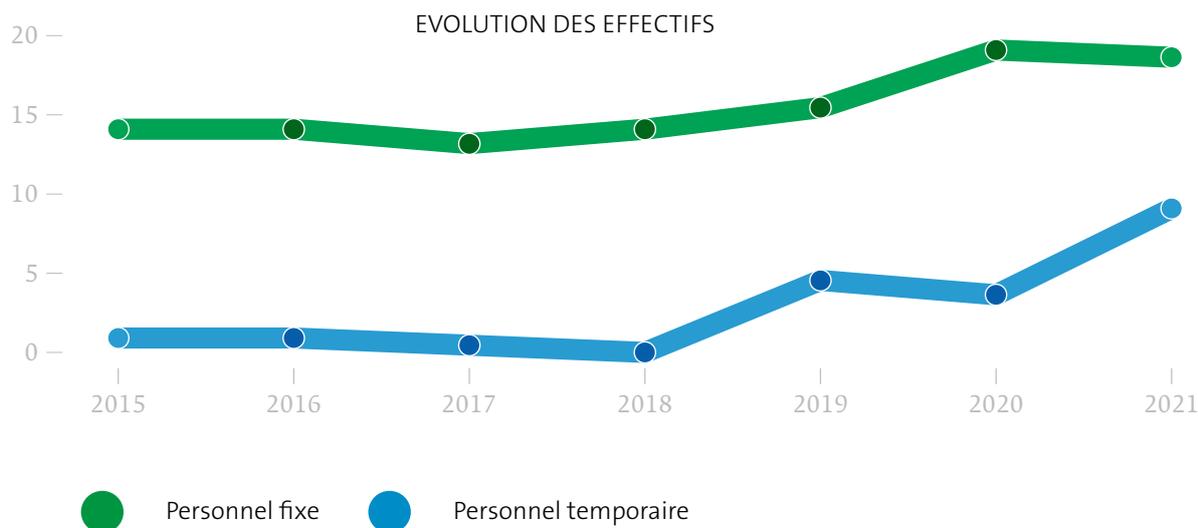
La saison hivernale de hockey et de patinage pour les écoles et le public, en période COVID et sans une exploitation complète de nos infrastructures, a mené à un pool composé de personnel temporaire permettant de renforcer les équipes techniques de la patinoire ainsi que les effectifs du service d'accueil. Cette organisation nous a permis de faire face avec résilience et agilité aux creux et pics d'activités tout en préservant le bien-être de nos collaborateur-trice-s.

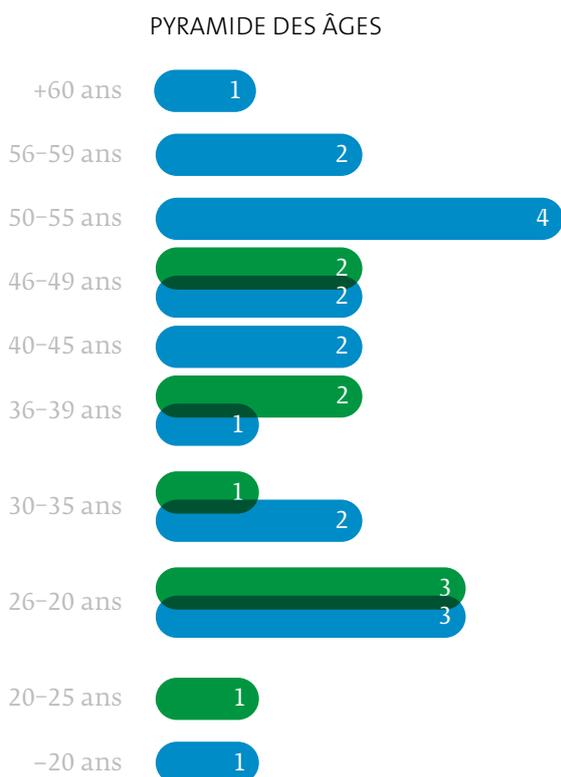
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

L'évolution des effectifs est représentée ci-dessous de manière différenciée entre le personnel au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI) et le personnel en formation ou engagé pour la saison hivernale. A fin 2021, CSM SA employait 18.6 équivalent plein temps en CDI.

Le personnel de CSM SA se distingue également par les éléments suivants :

- ⊙ L'âge moyen est de 40 ans (35 ans pour les femmes)
- ⊙ La proportion hommes/femmes est respectivement de 66.7% et 33.3%
- ⊙ Le taux d'encadrement global est de 37% (10 cadres, dont 6 hommes et 4 femmes)
- ⊙ La part de femmes cadres est passée de 16% à 19% entre 2020 et 2021
- ⊙ Plusieurs départs à la retraite sont attendus dans les dix prochaines années
- ⊙ Le turn over pour le personnel fixe s'élève en 2021 à 7.14%. Les motifs de départ sont liés à un rapprochement du lieu de travail avec le domicile.





CANAUX DE RECRUTEMENT

Une page carrière a été créée afin de présenter les multiples métiers qui composent CSM SA et les offres d'emploi disponibles. Cette page est vouée à se développer. En parallèle, les réseaux professionnels autour du sport, ainsi que le développement de la promotion de la Vaudoise aréna sur les réseaux sociaux ont aussi servi à mettre en avant les opportunités d'emploi. Un outil de postulation en ligne (ERP) sera implémenté début 2022 afin de soutenir le processus d'engagement de la vingtaine de garde-bains sauveteur-se-s.

CADRE DE TRAVAIL

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

Suite à l'important travail effectué pour mettre à plat l'ensemble des conditions de travail, le nouveau Règlement du personnel a été adopté par le CA en février 2021.

Les composantes principales ont été explicitées et présentées à l'ensemble du personnel. Tous les contrats de travail ont été réédités suite à l'introduction de ce nouveau règlement. De plus, le découpage des fonctions et des missions qui leur sont propres s'est matérialisé dans de nouveaux cahiers des charges. Ce travail a permis d'harmoniser les documents contractuels et de les moderniser. En mars, chaque employé-e, lors d'un entretien individuel, a reçu un nouveau contrat de travail et un nouveau cahier des charges.

Durant l'année, les processus RH ont été développés, adaptés et standardisés (processus recrutement, entrées-sorties, congé paternité, maladie-accident, jubilé...).

RÉMUNÉRATION ET ASSURANCES SOCIALES

Le volet de la rémunération et des perspectives salariales a été intégré aux travaux menés sur le Règlement du personnel. Ce dernier stabilise dorénavant les conditions salariales, au travers d'un système de rémunération structuré par fonction et basé sur les expériences des titulaires. La situation de chaque employé-e de CSM SA a été analysée et posée sur la nouvelle grille salariale.

Par ailleurs, le suivi des horaires de travail, de même que la planification des congés et des vacances ont été renforcés, de manière à éviter tout excès et à protéger la santé des employé-e-s. Des consultations médicales ont également été introduites essentiellement pour les personnes concernées par le travail de nuit.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La gestion d'une infrastructure d'une telle envergure nécessite une gestion professionnelle des questions liées à la santé et à la sécurité au travail.

Ces travaux démarrés fin 2020 se sont poursuivis avec l'engagement de tous les secteurs. La SST est aujourd'hui un sujet transversal intégré dans nos pratiques quotidiennes. Un partenariat a aussi été établi avec un prestataire externe spécialisé qui nous accompagne dans la mise en place des processus SST. Plus précisément, l'année écoulée a permis de mettre en place un organigramme, une charte, des objectifs, des protocoles de sécurité. Les efforts vont être poursuivis avec la constitution d'équipes pluridisciplinaires à l'interne.

En ce qui concerne les employé-e-s dans leurs activités quotidiennes, les collaborateur-trice-s sont formé-e-s sur les risques encourus et les mesures de protection, sur les actions à entreprendre en cas de dangers et d'évacuation, ainsi que sur les premiers secours.

SPORT ET BIEN-ÊTRE

Pilier central de l'exploitation des infrastructures, CSM SA donne une place importante à la promotion du sport et du bien-être de ses employé-e-s. En effet, un abonnement annuel pour la pratique du patinage et bientôt de la natation fait partie de l'offre destinée au personnel. Ce dernier a accès à l'offre sportive de la Ville de Lausanne, ainsi qu'à 2 e-bikes acquis en interne.

Le plan de mobilité, joint au Règlement du personnel, favorise l'utilisation des moyens de transport respectueux de l'environnement pour se rendre au travail et



pour tout déplacement professionnel (marche, vélos et transports publics). C'est pourquoi CSM SA rembourse le demi-tarif CFF, participe aux frais des abonnements de parcours ou à l'achat d'un vélo pour ses déplacements entre domicile et lieu de travail.



Diverses initiatives sportives sont proposées tout au long de l'année. En 2021, CSM SA a fait la promotion du sport en entreprise à travers 2 principales actions : challenge « Bike to Work » et le Tournoi de volley inter-services de la Ville de Lausanne.

COMMUNICATION INTERNE

Diverses séances formelles ainsi que des initiatives récréatives et informelles permettent dorénavant aux collaborateurs et aux cadres d'interagir et d'échanger.

Outre l'entretien annuel de collaboration et les séances hebdomadaires de coordination, on peut mentionner les réunions opérationnelles (morning meeting) pour une coordination efficace des événements et des matches.

ÉVÈNEMENTS À BUT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

CSM SA a également organisé en collaboration avec le Lausanne Hockey Club Group, Cereal Partners Worldwide et l'association régionale pour l'action sociale Prilly-Echallens (ARASPE), [le Noël des enfants](#). Les employés des trois entreprises ont offert un cadeau de Noël à près de 150 enfants de la région, distribués par le père Noël et la mascotte Léo lors d'un goûter organisé dans l'espace capitale olympique de la Vaudoise aréna.



RETOUR EN IMAGES ET TÉMOIGNAGES DE LA FÊTE DE LA GLACE 2021.

UN ÉVÉNEMENT POUR LES CLUBS ET LE PUBLIC

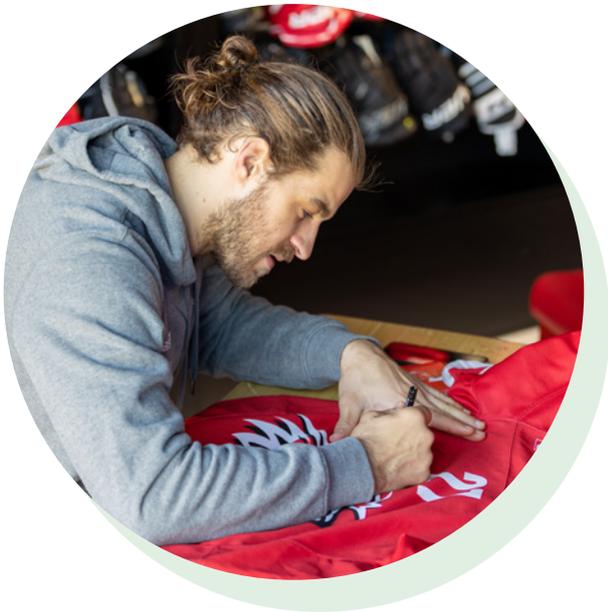
Cette fête populaire est organisée désormais chaque année à la Vaudoise aréna dans le cadre de l'action de l'APART (association des patinoires artificielles romandes et tessinoises) qui vise à organiser la journée portes ouvertes de toutes les patinoires de la région à la même date.

Pour cet événement, il était important de mettre les clubs en avant afin que chacun puisse promouvoir ses activités, mais également de faire profiter le public des

infrastructures. L'objectif d'un tel événement était qu'il s'approprie les lieux, prenne du plaisir et ait envie de revenir à la Vaudoise aréna, ou encore mieux, adhérer à un club.

Cet événement a bénéficié d'une belle couverture médiatique et a notamment été relayé dans 24h, Rouge, Lausanne cité et Carrefour Info.

LES RETOURS :



LHC

« L'événement a tenu ses promesses et les visiteurs étaient ravis »

LHC Gourmet

« C'était un réel succès ! »





CPLM

« Magnifique ambiance !!
Merci Vaudoise aréna »



Suisse Broomball

« Ce fut un plaisir de partage »



Short Track

« Tout s'est bien passé. La présence
d'un animateur était super, rendant
l'initiation encore plus attractive. »

Suite à l'événement, le retour en image de la fête de la glace sur les réseaux sociaux a eu un très bon retour du public également.

Responsabilité environnementale et développement durable

DÉVELOPPEMENT DURABLE

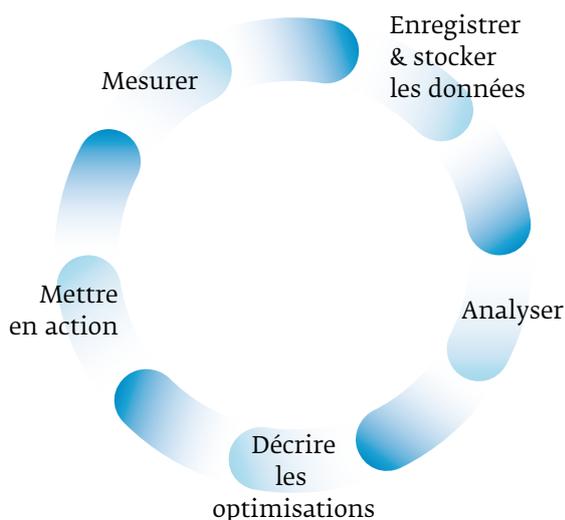
CSM SA prend à cœur sa responsabilité sur l'impact énergétique lié aux activités de la Vaudoise aréna.

Un processus de gestion des énergies, de l'eau et des déchets a été mis en place. Ces tâches sont assurées par le service technique de CSM SA, tant sur les analyses que sur les optimisations à effectuer.

En 2021, l'entreprise Quantis a été mandaté pour aider à centraliser les données pertinentes et créer un tableau de bord de suivi des consommations et de calcul de CO₂. De nouveaux indicateurs seront pris en compte dans le rapport 2022 et nous retravaillerons avec cette société afin de mettre à jour notre outil de suivi.

Pour maîtriser totalement les consommations d'énergies, de nombreux compteurs thermiques, volumétriques et électriques sont en cours d'installations. Des milliers de données seront stockées et analysées afin de cibler les axes d'améliorations et optimiser les installations. Ce travail nécessite de mettre en place une base de donnée cohérente et la création des rapports en lien avec la disposition des lieux, les types d'activités et les utilisateur-trice-s.

PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE DE SUIVI ÉNERGÉTIQUE



TYPES D'ÉNERGIES CONSOMMÉES

ÉNERGIES FOSSILES

Le Centre sportif répond aux dernières normes et s'affranchit dans la mesure du possible des énergies fossiles. Des installations de cuisines et techniques spécifiques, consomment tout de même du Gaz Naturel. En 2020, nous avons consommé 57 MWh de Gaz, en 2021, 134 MWh. Cette différence est liée à 2 points :

- ⊙ L'augmentation du nombre de jours de l'exploitation de la patinoire d'entraînement possédant un système de déshumidification au gaz (ouverte toute l'année en 2021 contre 7 mois en 2020) ;
- ⊙ Le nombre de matchs avec des spectateurs·trices et l'utilisation des buvettes.

Pour des raisons de capacité et d'endurance, la surfaceuse de la patinoire extérieure fonctionne au diesel. En effet, lors d'intempéries, la patinoire extérieure se couvre d'une couche épaisse de glace. Le grattage de cette sur-épaisseur nécessite une puissance mécanique qu'un moteur électrique ne permet pas d'atteindre pour l'heure. La consommation totale en 2021 est de **1'322 litres** contre 780 litres en 2020. Cette augmentation s'explique par une durée d'ouverture de la patinoire extérieure plus longue en 2021.

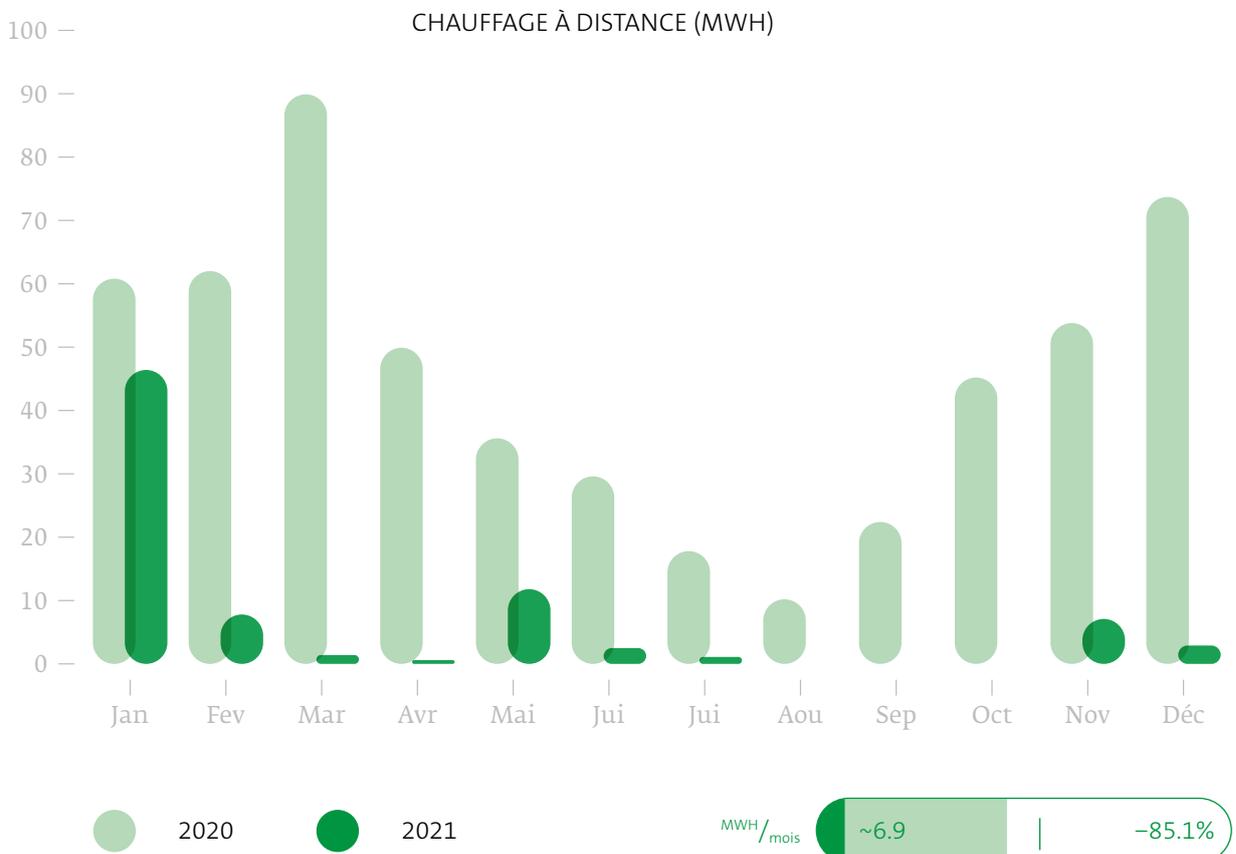
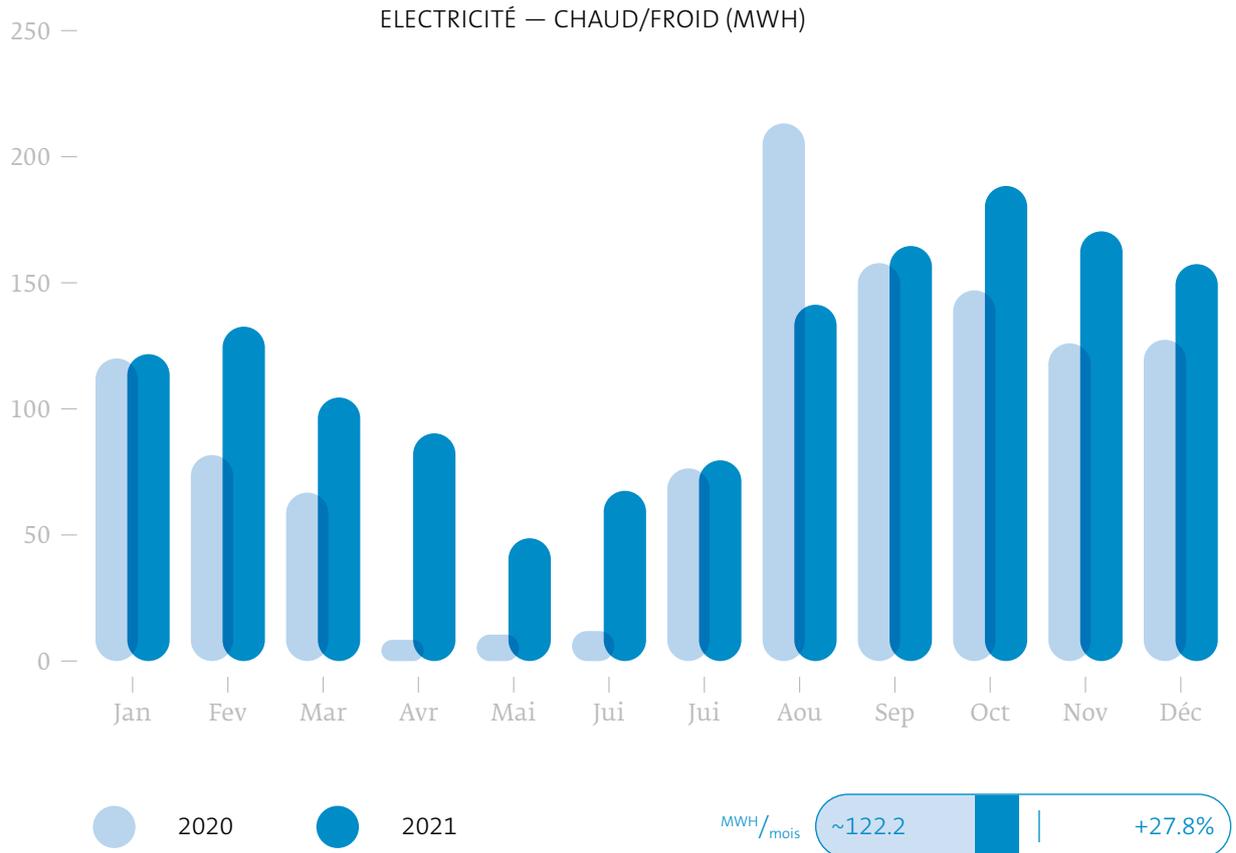
CHAUFFAGE- REFROIDISSEMENT

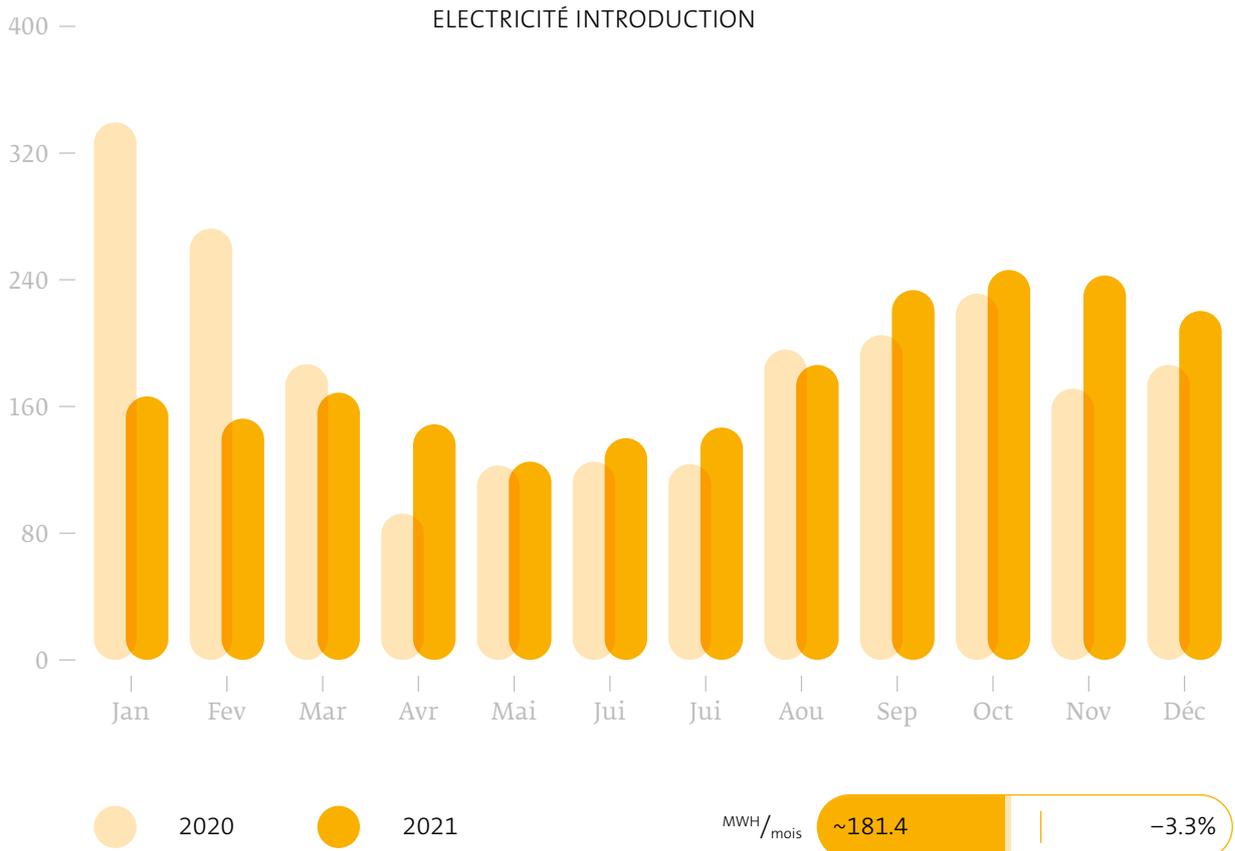
Les énergies nécessaires au chauffage du bâtiment, refroidissement ainsi que la production de froid négatif sont produites par un système novateur d'échange d'énergie entre les patinoires et piscines. Ce système de pompe à chaleur est alimenté en électricité provenant du réseau ainsi que des panneaux photovoltaïques en toiture. Ce système permettra à terme, une efficacité maximale. Il est la propriété et sous la gestion du contracteur Lazur SA.

Les consommateurs finaux sont gérés par l'équipe de CSM SA selon un processus de suivi et d'amélioration continue.

L'énergie primaire (hors récupération) du chauffage et refroidissement est en majorité l'électricité. Le complément est approvisionné par le chauffage à distance.

L'augmentation de la consommation entre 2020 et 2021 s'explique par les mesures COVID, en 2020 l'arrêt de la saison en mars a provoqué la mise hors gel de toutes les patinoires jusqu'à août 2020.





ELECTRICITÉ EXPLOITATION DU BÂTIMENT

Le bâtiment n'étant pas terminé, le service technique s'est principalement concentré sur la finalisation des installations et leur stabilisation. Des optimisations sur la gestion des ventilations patinoires ont été identifiées et effectuées. A noter que les outils de mesures actuellement en service ne permettent pas d'identifier précisément le gain réel de ces actions.

Une stabilisation, voire une légère diminution (-3.4%) de la consommation, a été observée, et ceci malgré une augmentation des heures de fonctionnement des patinoires entre 2020 et 2021.

Pour se faire une idée d'équivalence, la consommation d'électricité totale de la Vaudoise aréna (Thermique et Bâtiment) en 2021 de 3'644 MWh correspond à la consommation de 1'041 ménages.

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

Les toits de la Vaudoise aréna sont équipés de 2 installations de production électrique photovoltaïque, l'une pour la production de chaud et froid (Lazur) et l'autre pour les besoins du bâtiment (CSM SA). La production totale des installations photovoltaïque a représenté 17 % de la consommation électrique de la Vaudoise aréna en 2021.

EAU

Aujourd'hui, la consommation d'eau est principalement due au surfacage des patinoires, à la restauration ainsi que les douches des vestiaires. L'activité de la Vaudoise aréna ayant augmenté, on constate une augmentation de la consommation d'eau dans les divers secteurs d'activité, passant de 9'122 m³ en 2020 et de 11'529 m³ en 2021.

EMPREINTE CARBONE CO₂

L'empreinte Carbone a été calculée en fonction des consommations du bâtiment. Le déplacement des visiteurs, du personnel etc. ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

CO₂ 2020

633

tonnes

CO₂ 2021

635

tonnes

Ceci correspond à un vol aller-retour d'un avion de Zurich à New-York avec respectivement 316 et 318 personnes à bord en classe économique.



DÉCHETS

La restauration est la principale cause de production de déchets. Afin d'améliorer le tri des déchets, des EcoPoints ont été installés dans toutes les zones de l'aréna. Ceci a permis de valoriser les déchets à une hauteur de 20%. Un travail avec les organisateurs-trices devrait permettre une augmentation de ce rendement.



MOBILITÉ

La mobilité est une question centrale à la Vaudoise aréna et un des axes stratégiques du développement durable de notre campus. Un plan de mobilité pour les déplacements professionnels favorisant la mobilité douce et les transports publics a été mis en place. L'année prochaine, cette action sera étendue à l'ensemble du campus pour promouvoir l'utilisation des transports en commun pour l'accès à la Vaudoise aréna.

Deux vélos électriques ont été achetés et sont à la disposition des employé-e-s pour les déplacements en journée.

Nous avons également remplacé le pick-up 2.5 litres Diesel par un véhicule utilitaire beaucoup plus pratique et 100% électrique. Sa recharge est prévue en journée afin de profiter au maximum de la production électrique solaire !

De façon totalement anonyme, sont tenus à jours les distances parcourues par les employés CSM SA et les modes de transport utilisés. Ceci permettra à terme, de prendre en compte ces données dans notre empreinte CO₂, mais également de mieux cibler les plans de mobilité que nous pourrions proposer et mesurer leurs impacts positifs.

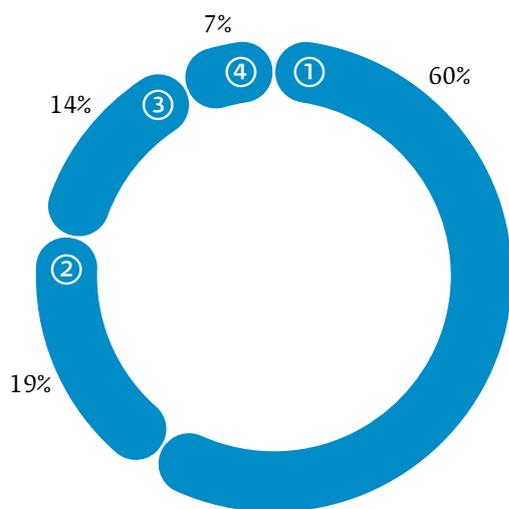


Responsabilité économique

TISSU ECONOMIQUE

CSM SA collabore avec environ 200 entreprises sous-traitantes en Suisse, dans le respect des règles des marchés publics. Les secteurs sont multiples: bâtiment, services généraux, assurances et administration, marketing et communication.

RÉPARTITION DES FOURNISSEURS ENTRE DÉPARTEMENTS



- 1 Département Facility Management
- 2 Secteur Administration
- 3 Département Patinoires
- 4 Secteur Événements & Marketing

NUMÉRISATION DES FACTURES FOURNISSEURS

CSM SA évolue avec son temps et la digitalisation des processus est au centre de ses priorités.

Afin de digitaliser les achats et en particulier les factures, CSM SA a privilégié le stockage des données sur des serveurs et non pas sur le cloud comme initialement proposé. Les coûts ont été légèrement plus élevés que la solution cloud mais permettent au CSM SA de mieux se prémunir contre les cyber-attaques.

L'implémentation s'est déroulée sur plusieurs phases et depuis début novembre, le logiciel a pu passer en mode production. Non seulement il y a eu tout de suite un gain en temps, mais l'outil a permis d'avoir une maîtrise totale sur les factures de nos fournisseurs. Le workflow

permet d'avoir une double validation, ce qui répond à notre système de contrôle interne.

En résumé, la digitalisation des factures fournisseurs permet de :

- ◉ respecter le processus d'achat en relation avec son SCI (Système de contrôle interne) ;
- ◉ avoir un suivi sur les factures en traitement ;
- ◉ authentifier la double signature électronique ;
- ◉ accroître l'efficacité des collaborateurs ;
- ◉ respecter les délais de paiements vis-à-vis de nos fournisseurs.

Pour tendre aussi vers une solution de zéro papier, CSM SA est en phase test pour la réception des factures via email. CSM SA ne veut pas s'arrêter en si bon chemin et la solution choisie permettra également de numériser tous documents.

SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

Cette année, CSM SA a formalisé son système contrôle interne (SCI) afin de répondre au cadre légal du contrôle ordinaire (art. 728a du Code des obligations). Même si le SCI se veut évolutif, CSM SA a prévu pour l'année prochaine d'augmenter non seulement le nombre de processus déjà existants, mais aussi d'augmenter les processus métiers.

Une matrice des risques a été établie et documentée, ce qui a permis de renforcer les trois processus principaux audités par notre organe de révision, Ernst & Young SA :

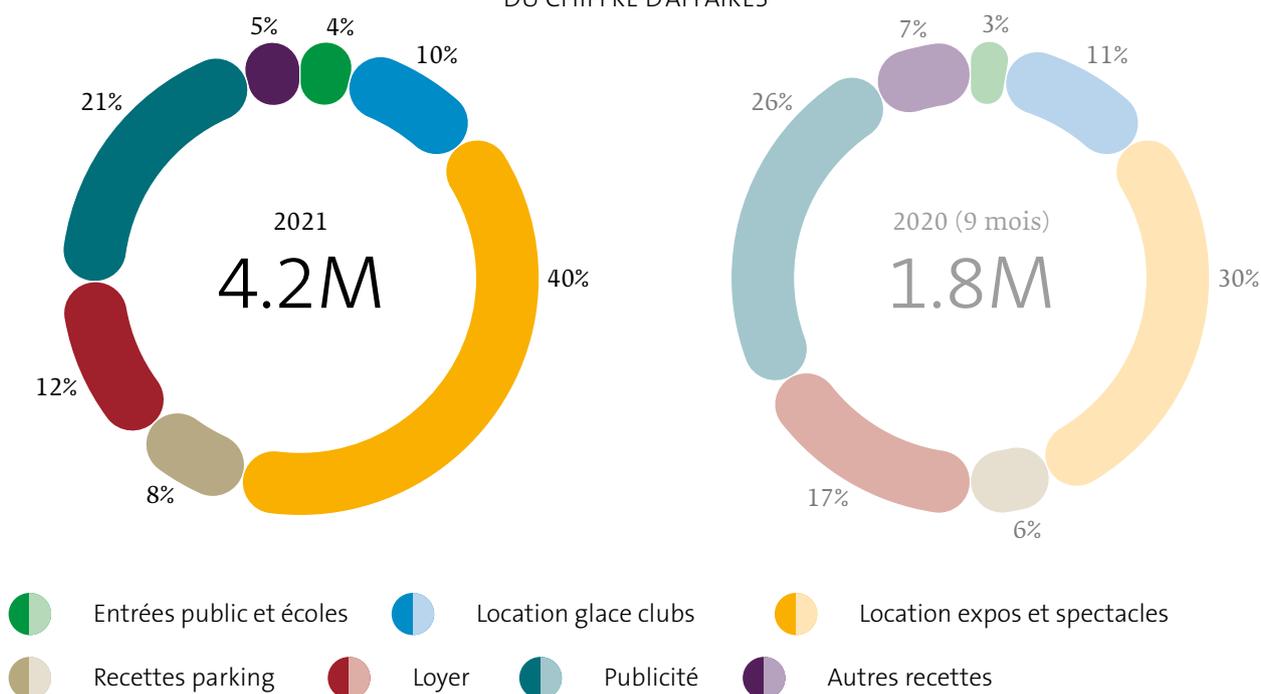
- ◉ Processus achat ;
- ◉ Processus vente ;
- ◉ Processus salaires.

Durant le premier trimestre 2021, le CA a mis en place une matrice de compétence et un règlement d'organisation. Cette étape a été importante pour poser les seuils de compétence au niveau de l'opérationnel afin de gagner en efficacité, en transparence et en matière de risques.

Toutes ces mesures permettent au CSM SA de renforcer son SCI et ainsi avoir une maîtrise sur les processus et procédures. Un bon SCI permet également de réduire les risques financiers et opérationnels de CSM SA et de renforcer son devoir légal.

Finances et états financiers 2021

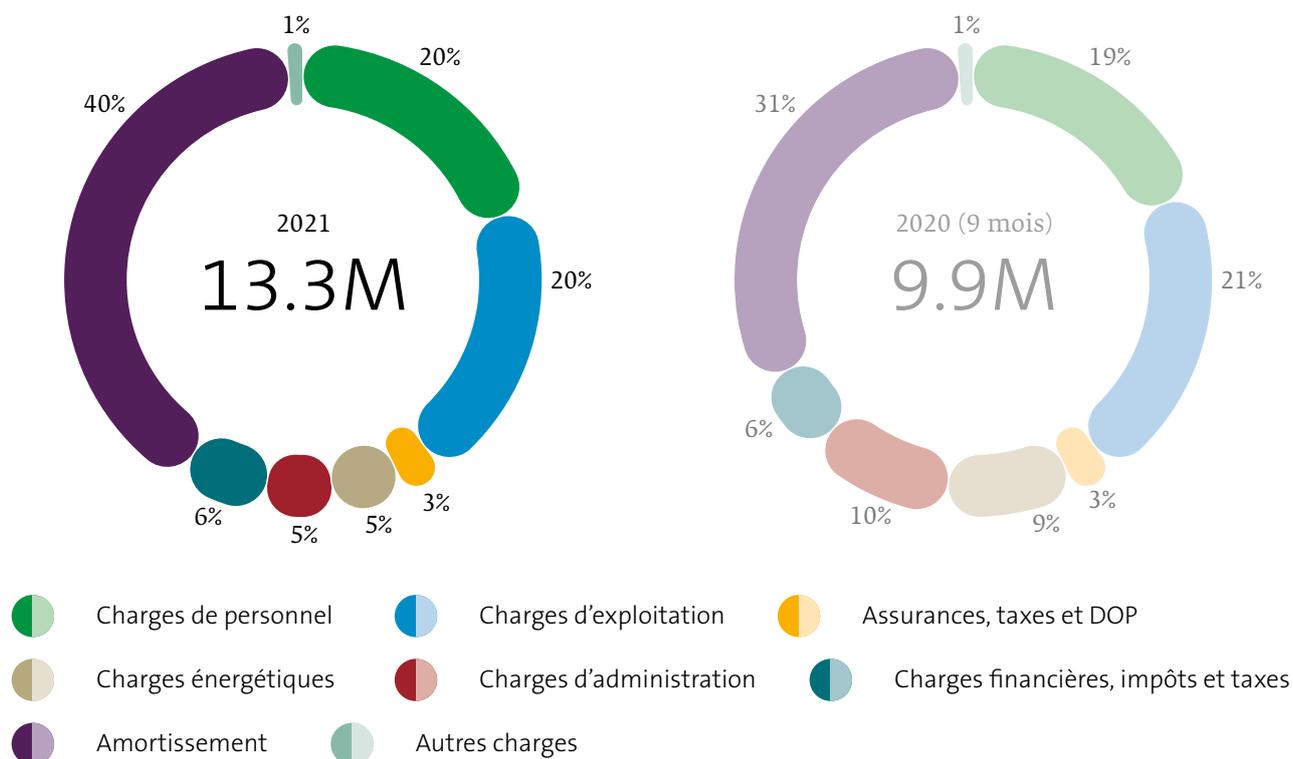
GRAPHIQUES RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



ANALYSE SUR CHIFFRE D'AFFAIRES 2021 VS 2020 (9 MOIS)

- En annualisant le chiffre d'affaires 2020 (9 mois) soit KCHF 2'340, l'exercice 2021 a connu une progression de 75% soit un écart de l'ordre de CHF 1.8 million de plus que l'an dernier ;
- Malgré une part de l'exercice 2021 marquée par la pandémie COVID, la situation financière est moins sinistrée en comparaison à l'exercice précédent ;
- Les comparaisons des recettes en annualisant les données 2020, font ressortir les éléments suivants:
 - Augmentation des revenus des locations de glace et des entrées publiques de l'ordre de KCHF 220 sans hausse des tarifs;
 - Augmentation des revenus de parking de l'ordre de KCHF 200 due à la reprise des fréquentations;
 - Augmentation des revenus de loyer de l'ordre de KCHF 1'050 en raison de la suspension des baux commerciaux, suite à la fermeture de la Vaudoise aréna en 2020 pendant la première vague du COVID, et la baisse d'activités qui a continué la même année;
 - Augmentation des revenus de publicité de l'ordre de KCHF 290 ;
 - Augmentation des prestations et des services refacturés de l'ordre de KCHF 47.

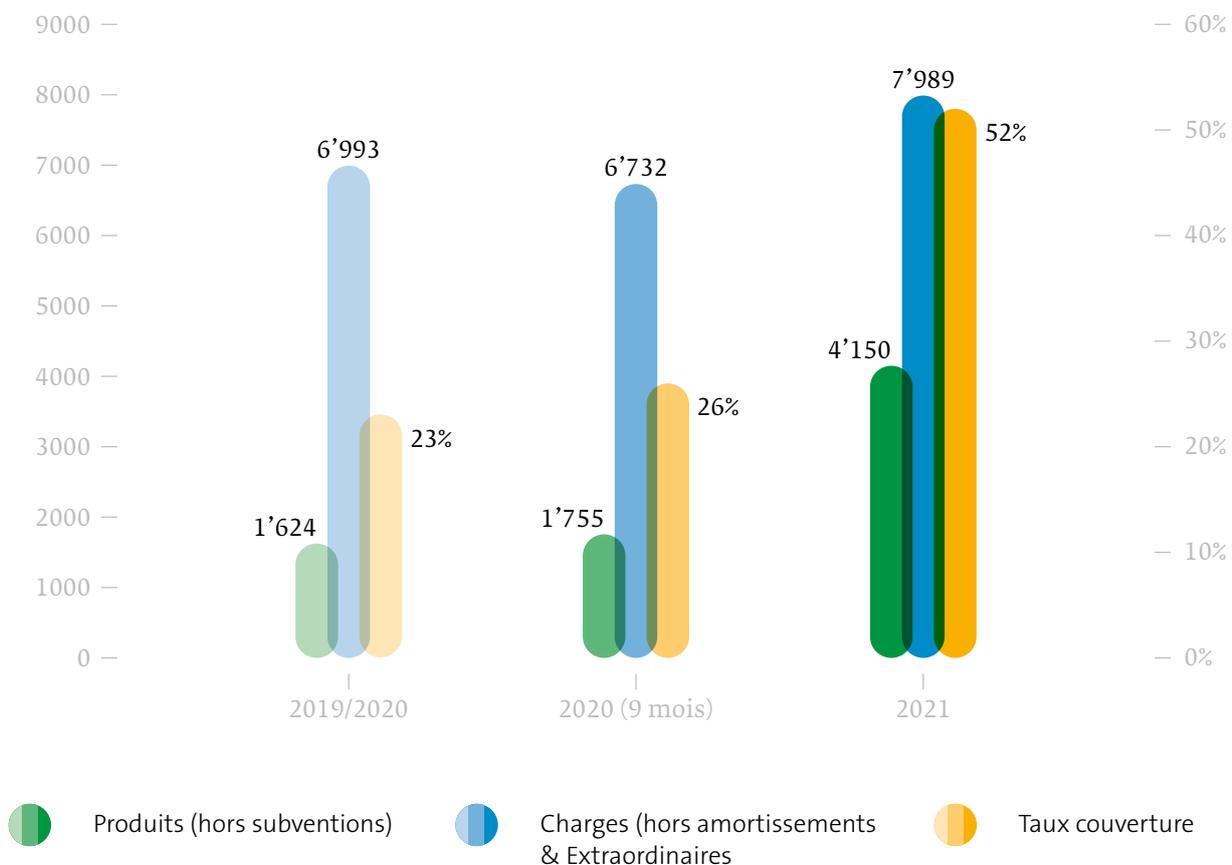
GRAPHIQUES RÉPARTITION DES CHARGES



ANALYSE DES COÛTS 2021 VS 2020

- En annualisant les coûts 2020 (9 mois) soit KCHF 13'245, l'exercice 2021 a connu une stabilité des charges.
- En proportion, les charges de personnel, les charges d'exploitation, les charges d'assurances et de droit de superficie sont restés stables.
- Les charges liées aux frais énergétiques et charges d'administration ont baissé de moitié en comparant les coûts annuels entre les exercices 2021 et 2020.
- Les amortissements en 2021 sont plus élevés en raison de la réévaluation de certains actifs immobilisés.
- La part importante des charges pour l'exercice 2021 sont les amortissements (40%), suivi des charges d'exploitation à égalité avec des charges de personnel (20%).

TAUX DE COUVERTURE : REVENUS/CHARGES
(MONTANT EN KCHF)



Le complexe de CSM SA a été mis en exploitation partielle en septembre 2019 avec l'ouverture de l'activité « patinoires ». La mise en exploitation du centre aquatique sera prévue en septembre 2022. Entre ces étapes de mise en exploitation, CSM SA doit supporter la totalité des coûts fixes qui s'élèvent CHF 5 millions (hors amortissement et charges financières).

Ces coûts fixes sont dus essentiellement :

- ⊙ à la facture énergétique de la société LAZUR pour CHF 1.3 million ;
- ⊙ au rattrapage d'un déficit de structure pour la gestion et l'exploitation du complexe pour CHF 2 millions ;
- ⊙ aux charges liées à la sécurité et à l'entretien du bâtiment pour CHF 1.7 million afin d'éviter la dégradation de l'infrastructure même si les activités ont été freinées par le covid.

BILAN DÉTAILLÉ AU

31.12.2021

31.12.2020

	Notes	CHF	CHF
ACTIF			
ACTIF CIRCULANT			
Trésorerie			
Caisse		4 659	7 882
Poste, compte courant		127 022	86 367
Banques, comptes courants «exploitation»		4 178 363	3 507 812
Banques, comptes courants «construction»		625 006	7 604 999
		<u>4 935 051</u>	<u>11 207 060</u>
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
Débiteurs		1 241 688	994 881
Correction de valeur sur créances		-10 000	-10 000
		<u>1 231 688</u>	<u>984 881</u>
Autres créances			
Créances résultant des anciennes installations	2.1	320 600	394 600
		<u>320 600</u>	<u>394 600</u>
Actifs de régularisation			
Actifs transitoires		522 696	249 423
Primes d'assurances sociales constatées d'avance		208 697	147 149
Intérêts payés d'avance sur financement nouvelle construction		9 000	0
Subventions complémentaires		0	761 111
Subventions à facturer aux communes de Lausanne-Région		2 775 291	2 168 723
		<u>3 515 685</u>	<u>3 326 406</u>
Total de l'actif circulant		10 003 023	15 912 947
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières			
Créances résultant des anciennes installations	2.1	7 373 800	9 470 400
Créances LHC pour Malley 2.0	2.2	7 500 000	7 500 000
Frais financiers Malley 2.0	2.3	42 802	47 250
		<u>14 916 602</u>	<u>17 017 650</u>
Immobilisations corporelles			
Installations		7 166	8 214
Véhicules & Vélos		50 927	0
Machines		316 516	343 781
Identité visuelle		0	4 538
Machines de bureau		78 473	81 291
Logiciels		65 219	109 575
Installations «CIGM» réutilisées par CSM SA	2.4	178 750	233 750
Patinoires	2.5	91 556 502	83 935 224
		<u>92 253 554</u>	<u>84 716 373</u>
Investissements en cours			
Coût de construction de CSM SA	2.6	97 911 920	89 291 936
Acomptes sur aide financière cantonale, fédérale, fonds du sport	2.6	-7 250 00	-3 650 000
		<u>90 661 920</u>	<u>85 641 936</u>
Total de l'actif immobilisé		197 832 075	187 375 960
Total de l'actif		207 835 098	203 288 907

BILAN DÉTAILLÉ AU

31.12.2021

31.12.2020

	Notes	CHF	CHF
PASSIF			
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME			
Dettes résultant d'achats et de prestations de services			
Créanciers tiers	2.7	5 721 810	4 661 221
Créanciers actionnaires		2 864	473 242
Dépôt de garantie		3 000	0
		<u>5 727 674</u>	<u>5 134 464</u>
Autres dettes à court terme			
Primes d'assurances dues et impôt source		83 553	92 847
		<u>83 553</u>	<u>92 847</u>
Passifs de régularisation			
Passifs transitoires		1 209 241	1 440 628
Intérêts courus sur financement nouvelle construction		347 967	446 467
		<u>1 557 208</u>	<u>1 887 095</u>
CIGM Dettes à court terme portant intérêts			
BCV, avance à terme fixe, 0.53% 2015-2021		0	2 200 000
		0	2 200 000
CSMSA Dettes à court terme portant intérêts			
BCV, avance à terme fixe, 0.9%, 2018-2030	2.8	834 000	834 000
BCV, avance à terme fixe, 0.96%, 2019-2031	2.8	666 664	666 664
BCV, avance à terme fixe, 0.56%, 2021-2031	2.8	268 000	0
Caisse de pension Poste, avance à terme fixe, 0.40% 2016-2022	2.8	8 000 000	0
		<u>9 768 664</u>	<u>1 500 664</u>
Total des capitaux étrangers à court terme		17 137 100	10 815 069
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME			
CIGM Dettes à long terme portant intérêt			
BCV, avance à terme fixe, 0.35% 2019-2029	2.9	1 100 000	1 100 000
BCV, avance à terme fixe, 0.35% 2019-2029		2 100 000	2 100 000
BCV, avance à terme fixe, 0.40% 2020-2025		2 000 000	2 000 000
		<u>5 200 000</u>	<u>5 200 000</u>
CSM SA Dettes à long terme portant intérêt			
Caisse de pension Poste, avance à terme fixe, 0.40% 2016-2022	2.9	0	8 000 000
Fonds de compensation AVS/AI/APG, 0.15% 2017-2023		2 500 000	2 500 000
Fonds de compensation AVS/AI/APG, 0.18% 2017-2025		2 500 000	2 500 000
Fonds de compensation AVS/AI/APG, 0.35% 2017-2027		2 500 000	2 500 000
UBS, avance à terme fixe, 0.4% 2017-2024		25 000 000	25 000 000
UBS, avance à terme fixe, 0.9% 2017-2033		25 000 000	25 000 000
UBS, avance à terme fixe, 0.43% 2018-2025		25 000 000	25 000 000
UBS, placement privé, 0.25% 2020-2025		30 000 000	30 000 000
BCV, avance à terme fixe, 0.9% 2018-2030		22 706 500	23 540 500
BCV, avance à terme fixe, 0.96% 2019-2031		18 166 674	18 833 338
BCF, avance à terme fixe, 0.52% 2019-2028		20 000 000	20 000 000
BCV, avance à terme fixe, 0.56% 2021-2031		7 598 000	0
		<u>180 971 174</u>	<u>182 873 838</u>
Provision pour risques et charges	2.13	176 824	50 000
Total des capitaux étrangers à long terme		186 347 998	188 123 838
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		4 350 000	4 350 000
Pertes & profits reportés		0	0
Résultat de l'exercice		0	0
Total des capitaux propres		4 350 000	4 350 000
Total du passif		207 835 098	203 288 907

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ POUR

COMPTES 2021

COMPTES 2020

		Du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021	Du 1 ^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020
	Notes	CHF	CHF
Produits nets résultant des prestations de services			
Revenus patinoires		555 390	249 104
Spectacles, exposition et manifestations		1 990 367	651 090
Location de locaux et de surfaces		516 738	305 550
Autres recettes		1 087 814	546 001
Pertes sur débiteurs et correction de valeur sur créances		0	0
Produits nets résultant de prestations de services		4 150 310	1 751 745
Charges de personnel			
Salaires et autres traitements		2 133 407	1 560 846
indemnités RHT		0	-150 533
Charges sociales		498 802	377 056
Charges diverses de personnel		42 968	22 335
		<u>2 675 177</u>	<u>1 809 705</u>
Autres charges d'exploitation			
Entretien et remplacement ordinaire		1 024 064	572 305
Charges de manifestations et de projets		50 304	6 979
Assurances		120 889	89 783
Redevances de superficie		217 421	190 243
Energie et eau		692 258	441 947
Location et maintenance centrale énergétique		1 256 607	1 075 405
Frais d'administration		266 819	291 600
Frais divers d'exploitation		133 039	120 911
Honoraires et mandats		111 693	520 754
Frais de sécurité		607 484	553 143
Charges marketing		58 454	31 678
Aides offertes aux écoles locales		20 301	3 064
Charge de TVA		75 210	36 828
		<u>4 634 542</u>	<u>3 934 640</u>
Amortissements			
Amortissements des immobilisations corporelles	2.12	222 309	99 654
Amortissements des patinoires	2.12	5 042 064	2 998 981
		<u>5 264 373</u>	<u>3 098 634</u>
Charges financières nettes	2.10	677 478	616 588
Charges et produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles nettes	2.11	-107 992	392 025
		<u>-107 992</u>	<u>392 025</u>
Impôts directs		1 997	3 994
Excédent de charges avant subventions		-8 995 266	-8 103 841
Subventions			
Contributions des communes de Lausanne-Région		2 254 266	2 197 250
Subventions budgétisées des communes de Lausanne, Prilly et Renens, selon convention		6 741 000	5 145 480
		<u>8 995 266</u>	<u>7 342 730</u>
Excédent de charges		0	-761 111
Subventions complémentaires selon la convention d'actionnaires		0	761 111
Résultat de l'exercice		0	0

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

- 1** LES PRÉSENTS COMPTES ANNUELS ONT ÉTÉ ÉTABLIS CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU DROIT SUISSE ET PLUS PARTICULIÈREMENT SELON LES ARTICLES SUR LA COMPTABILITÉ COMMERCIALE ET LA PRÉSENTATION DES COMPTES DU CODE DES OBLIGATIONS (ART. 957 À 962).

Les principes comptables utilisés sont conformes à la loi avec les précisions suivantes :

L'établissement des comptes requiert de la part du CA des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs en capital, des obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan mais aussi des charges et des produits de la période de référence. Le CA prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et des évaluations. Pour le bien de la société, dans le cadre du principe de prudence, des amortissements, des corrections de valeurs et des provisions peuvent être constituées au-delà des proportions économiques nécessaires.

Selon l'article 27 des statuts du 25 mai 2016, les comptes annuels sont arrêtés au 31 décembre de chaque année. Ainsi, l'exercice 2020 commencé au 1^{er} avril 2020 comporte seulement neuf mois. Il y a lieu d'en tenir compte pour la comparaison du compte de résultat par rapport à l'exercice 2021.

- 2** INFORMATIONS ET COMMENTAIRES CONCERNANT CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 CRÉANCES RÉSULTANT DES ANCIENNES INSTALLATIONS

31.12.2021	31.12.2020
CHF	CHF
<u>7 694 400</u>	<u>9 865 000</u>

Il s'agit des subventions complémentaires que les communes de Lausanne, Prilly et Renens ont accepté de verser au CSM SA au cours des prochains exercices pour couvrir la perte au bilan découlant de l'amortissement intégral des installations du « CIGM » dont l'exploitation a cessé au 31 mars 2017. Cette créance est répartie entre les trois communes comme suit :

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Commune de Lausanne	5 918 400	6 165 000
Commune de Prilly	0	1 850 000
Commune de Renens	1 776 000	1 850 000
	<u>7 694 400</u>	<u>9 865 000</u>

Les communes de Lausanne, Prilly et Renens ont conclu une convention dite « Accord complémentaire » par laquelle elles s'engagent à rembourser la créance ci-dessus sur une période de 25 ans au maximum. La commune de Prilly a soldé l'intégralité de sa dette courant avril 2021.

Le montant de la créance échue dans les 12 mois qui suivent la clôture des comptes est présenté dans l'actif circulant, soit CHF 320'600.–.

La convention vaut reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 LP (Loi Fédérale sur la Poursuite pour dettes et la faillite).

La créance ne porte pas intérêts et elle est exigible dès l'année qui suit l'entrée en vigueur de la convention d'actionnaires 2016. D'un commun accord les communes signataires de la convention ont fixé la date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Ainsi, la première annuité est due au 1^{er} janvier 2021. Les annuités 2022 ont été réglées entre janvier et février 2022.

2.2 CRÉANCES LHC POUR « MALLEY 2.0 »

31.12.2021	31.12.2020
CHF	CHF
<u>7 500 000</u>	<u>7 500 000</u>

2.3 FRAIS FINANCIERS POUR « MALLEY 2.0 »

31.12.2021	31.12.2020
CHF	CHF
<u>42 802</u>	<u>47 250</u>

Selon l'accord, le remboursement de cette créance sera effectué sur 10 ans dès 2023.

2.4 INSTALLATIONS « CIGM » RÉUTILISÉES PAR CSM SA

31.12.2021	31.12.2020
CHF	CHF
<u>233 750</u>	<u>275 000</u>

Sur la base d'un inventaire des équipements, matériel, installations et machines réutilisables, établi par la direction, leur valeur d'exploitation au 1^{er} avril 2017 a été évaluée en fonction de la date et de leur valeur d'achat combinée avec la durée d'utilité usuelle. Selon cette règle, la valeur d'exploitation a été évaluée à CHF 900'000.–.

Ce poste a été amorti comme suit :

Valeur au 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} avril	233 750	275 000
Amortissements ordinaires	-55 000	-41 250
Valeurs résiduelles au 31 décembre	<u>178 750</u>	<u>233 750</u>

2.5 PATINOIRES

Les 3 patinoires étant pleinement opérationnelles dès le mois de décembre 2019, leur coût de construction a été déterminé et comptabilisé séparément au 31 mars 2020. Des ajustements seront nécessaires lorsque le coût de construction final de CSM SA sera connu.

Faisant suite à l'exploitation complète du parking, la partie relative aux coûts de construction (CHF 7 millions) a été ajoutée aux coûts de la patinoire. Une planification des amortissements sur 20 ans a été évaluée afin de respecter le principe de prudence.

LA VALEUR AU BILAN DES PATINOIRES S'ÉTABLIT COMME SUIT :

COÛT DE CONSTRUCTION DES PATINOIRES DÉTERMINÉ
APPROXIMATIVEMENT À L'AIDE DU SUIVI DES COÛTS TENUS
PAR LES CHEFS DE PROJET¹

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
	<u>139 067 173</u>	<u>126 409 200</u>
MOINS:		
Subventions d'investissements		
Etat de Vaud	-30 000 000	-30 000 000
Office fédéral du Sport (OFSP)	-6 000 000	-6 000 000
Fonds Vaudois du Sport	-2 700 000	-2 700 000
	<u>-38 700 000</u>	<u>-38 700 000</u>
MOINS:		
Fonds d'amortissements	-8 810 671	-3 773 976
	<u>91 556 502</u>	<u>83 935 224</u>

CALCUL DES AMORTISSEMENTS²

Malgré une utilisation de la patinoire principale dès la fin septembre 2019, le centre de glace a été pleinement opérationnel seulement dès le 20 décembre 2019 (ouverture des 3 patinoires), ceci en raison des travaux de finition des ouvrages. Dans ces conditions, l'amortissement a été calculé dès le 1^{er} janvier 2020 selon les principes suivants :

Gros œuvre	Second oeuvre	Installations intérieures liées à l'immeuble	Parking intérieur	Installations intérieures non liées à l'immeuble	Frais indirects de construction
50	40	30	20	15	5
ans	ans	ans	ans	ans	ans

1 La participation du LHC au coût de construction des loges de CHF 5'000'000.– a été déduite directement du coût de construction.

2 Les amortissements sont calculés sur la base du coût de construction provisoire net de subventions au 31 décembre 2021.

2.6 INVESTISSEMENT EN COURS - COÛT DE CONSTRUCTION DES PISCINES

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
	<u>90 661 920</u>	<u>85 641 936</u>

Au 31 décembre, le montant ci-dessus représente le coût de construction en cours, soit :

Piscines et parking (début d'exercice)	<u>97 911 920</u>	<u>89 291 936</u>
----------------------------------------	-------------------	-------------------

MOINS :

ACOMPTES SUR SUBVENTIONS

Etat de Vaud	-3 600 000	0
Office fédéral du Sport (OFSP)	-1 300 000	-1 300 000
Fonds Vaudois du Sport	-2 350 000	-2 350 000
Valeur au bilan	<u>90 661 920</u>	<u>85 641 936</u>

« Le solde des subventions OFSP de CHF 700'000.– et du Fonds Vaudois du Sport de CHF 350'000.– sera versé lors de la réception de la piscine. Pour l'Etat de Vaud, le deuxième acompte a été versé début février 2022. Le solde de CHF 1'800'000.– sera versé lors du décompte final. »

2.7 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Dans le poste ouvert, il y figure un montant de CHF 5 millions en relation avec le chantier du complexe sportif. Ce montant est suspendu tant qu'un accord ne sera pas trouvé entre l'entreprise générale et le maître d'ouvrage.

2.8 DETTES À COURT TERME PORTANT INTÉRÊTS

Conformément aux dispositions légales, les emprunts à terme fixe, échus dans les douze prochains mois, ont été classés dans les dettes à court terme portant intérêts puisque le montant des remboursements et/ou des renouvellements prévus n'est pas encore défini exactement.

2.9 DETTES À COURT TERME ET LONG TERME PORTANT INTÉRÊTS

L'ensemble des dettes à court et à long terme est cautionné par les Communes de Lausanne, Prilly et Renens à l'exception des emprunts « Fonds de compensation AVS », lesquels sont cautionnés par l'Etat de Vaud (CHF 7'500'000.–) et de l'emprunt UBS, placement privé, 0.25 % 2020-2025 de CHF 30 millions qui n'est pas cautionné.

2.10 CHARGES FINANCIÈRES

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
	<u>677 478</u>	<u>616 588</u>

Ce compte est composé des :

- Intérêts sur les emprunts du CIGM	25 750	27 132
- Intérêts et frais de banques	8 083	2 845

A ajouter :

Imputation des intérêts relatifs à l'exploitation des patinoires	643 645	586 611
	<u>677 478</u>	<u>616 588</u>

Pour l'exercice 2021, le montant de CHF 643'645.– représente 60 % du coût des intérêts (patinoires) sur l'ensemble des emprunts pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

2.11 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS NETS

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
	<u>107 992</u>	<u>392 025</u>

Cette rubrique comprend essentiellement les éléments suivants :

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Charges des exercices antérieurs	42 804	427 320
Dotation provision pour litiges	0	50 000
Charges sur sinistre incendie n°160784	130 687	0
Perte sur ventes de matériel d'occasion	7 516	0
	<u>181 006</u>	<u>477 320</u>

MOINS :

Produits exceptionnels		
Dissolution provisions devenues inutiles	0	-34 730
Produits des exercices antérieurs	-167 655	-33 905
Produits sur sinistre incendie n° 160784	-121 344	0
Location terrain	0	-10 770
Divers produits non significatifs	0	-5 890
	-288 998	-85 295
Charges et produits exceptionnels nets	<u>107 992</u>	<u>392 025</u>

2.12 AMORTISSEMENTS

Faisant suite à des évaluations d'actifs immobilisés, un amortissement extraordinaire de CHF 1'070'693.– a été comptabilisé.

Ce montant se décompose comme suit :

	31.12.2021
	CHF
Dépréciation sur la surfaceuse diesel, durée d'utilité réduite	23 542
Abandon du projet CRM	47 151
Correction de valeur des postes activité au bilan « patinoires »	1 000 000
	<u>1 070 693</u>

3 INDICATIONS SELON L'ARTICLE 959C ALINÉA 2 CO

NOMBRE DE COLLABORATEURS

Le nombre moyen des collaborateurs à plein temps ne dépasse pas le seuil de 250.

PROPRES ACTIONS

La société détient 639 (31 décembre 2021 : 629) de ses actions pour une valeur comptable de CHF 0.00. Elles ont été cédées gratuitement par les actionnaires.

VALEUR RÉSIDUELLE DES AUTRES DETTES RÉSULTANT D'OPÉRATION DE CRÉDIT BAIL À PLUS D'UN AN

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Leasing Véhicule	<u>0</u>	<u>18 394</u>

Au 30 septembre 2021, CSM SA a décidé de mettre fin au contrat de leasing sans pénalité.

CSM SA a opté pour l'acquisition d'une fourgonnette électrique ce qui lui permet de réduire les coûts de ses charges.

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Dettes envers l'institution de prévoyance professionnelle	<u>325</u>	<u>25</u>

RESTRICTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DE CERTAINS ACTIFS

Les bâtiments en construction sont situés sur un terrain au bénéfice d'un droit de superficie accordé par la Commune de Lausanne.

Compte tenu de la mise en exploitation de la partie « Patinoires », la redevance contractuelle a été facturée par la Commune de Lausanne et comptabilisée dans le compte de résultat.

Le droit de superficie a été constitué pour une durée de 60 ans conformément à l'acte notarié du 29 septembre 2016. La redevance annuelle est de CHF 257'472.--. Tous les 5 ans cette redevance pourra être indexée sur l'indice des prix à la consommation. Compte tenu de la pandémie COVID, la Commune

de Lausanne a décidé de ne pas facturer 2 mois sur l'année 2021. C'est pour cette raison qu le montant 2021 est de CHF 217'421.–.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Par une convention additionnelle a un contrat de leasing pour le Videotron conclu par le LHC, CSM SA s'est conditionnellement subrogé aux engagements du LHC.

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Valeur résiduelle des engagements de leasing du LHC	<u>1 799 589</u>	<u>2 249 487</u>

SINISTRE INCENDIE N° 160784

Dans la nuit du 24 au 25 septembre 2021, un incendie s'est produit dans un local de stockage dans la partie du restaurant. Cet incident a eu pour conséquence uniquement des dégâts matériels. L'assurance ECA du propriétaire prend en charge les coûts hors TVA. Suite à cet incident une révision de l'ensemble des infrastructures feu a été commandée afin d'apporter les actions correctives le cas échéant.

AUTRES INFORMATIONS

L'économie suisse et mondiale est fortement impactée par les mesures prises pour le ralentissement de la propagation du Coronavirus tant en 2020 que jusqu'au mois d'août de l'année 2021. A l'heure actuelle, la situation sanitaire est plus détendue et CSM SA est optimiste pour les années à venir.

Outre l'augmentation des coûts d'exploitations, la crise en Ukraine n'a pas actuellement d'autres impacts significatifs.

Les coûts du complexe sportif en pleine exploitation ne seront connus qu'à partir des années 2023 et 2024.

Des aides ont été mises en place par les autorités fédérales et cantonales, afin de soutenir l'économie dans son ensemble et de maintenir les places de travail.

Compte tenu de la convention de couverture des déficits par les corporations de droit public, la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale du

Centre sportif de Malley SA, Prilly

Lausanne, le 4 mai 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Centre sportif de Malley SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Karine Badertscher
Chamoso (Qualified
Signature)

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)



Florence Mellet
(Qualified
Signature)

Experte-réviser agréée

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Vaudoise aréna

Chemin du Viaduc 14
1008 Prilly

+41 21 315 55 00
info@vaudoisearena.ch

www.vaudoisearena.ch

Organe de révision Ernst & Young SA
Design par superhuit.ch

© CSM SA, 2022